BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est,
EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE. . . . . .10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675
EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 24. EDMONTON, JEUDI, 2 AVRIL 1914. FONDE EN 1905

ON ANNONCE LA CONSTRUCTION PROCHAINE DE LA CATHEDRALE

S. G. Mgr Legal fera entreprendre très prochainement les travaux de construction de la cathédrale de l'archidiocèse d'Edmonton.

Ce superbe édifice religieux coûtera plus de $250,000.

Nous apprenons de source autorisée que Sa Grandeur Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, vient de décider de faire entreprendre sans délai les travaux de construction de la cathédrale de l'archidiocèse.

L'emplacement choisi pour l'érection de cet édifice religieux est le bloc 145 de la subdivision Garneau, rive sud. Cet emplacement est situé entre les cinquième et sixième rues N. O. et les 2ème et 3ème avenues N. O.; la cathédrale se trouvera ainsi située dans une position absolument centrale, grâce au grand pont qui

S. G. Mgr LEGAL, Archevêque d'Edmonton

en rendra l'accès très facile aux personnes demeurant sur la rive nord de la Saskatchewan.

Les plans de la nouvelle cathédrale ont été préparés par M. Roland W. Lines, architecte de notre ville: ce sera, assure-t-on, un édifice d'une grande beauté, dont le coût total dépassera $250,000; les dimensions en seront de 120 pieds de large sur 230 pieds de long. La façade de la cathédrale sera en bordure de la sixième rue.

Le palais archiépiscopal sera construit sur le même bloc. Sur le bloc adjoignant au sud, Mgr l'archevêque fera construire un vaste séminaire, et sur le bloc, adjoignant au nord l'emplacement de la cathédrale, les révérendes Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron feront construire un magnifique couvent pourvu de toutes les améliorations modernes.

Le coût total de la cathédrale, de l'archevêché, du séminaire et du couvent dépassera largement $750,000.

Lorsque ce programme important de construction aura été réalisé les catholiques d'Edmonton auront légitimement le droit de s'enorgueillir de ces splendides édifices religieux qui se classeront parmi les plus beaux et les plus vastes de tout l'Ouest.

Les travaux commenceront dès que le dégel du sol permettra d'établir les fondations.

NOUVELLE SOCIETE LEGALE

Nous annoncions la semaine dernière la dissolution de la société légale Gariépy, Giroux et Dunlop. Nous apprenons avec plaisir que notre ami, L. A. Giroux vient de former une nouvelle société avec MM. Bishop et Pratt, deux des meilleurs avocats de notre ville. La raison sociale de l'association sera "Bishop, Pratt et Giroux." Nous offrons nos plus vives félicitations à M. L. A. Giroux qui devient ainsi membre de l'un des premiers bureaux de loi de la capitale d'Alberta et nous lui souhaitons tout le succès auquel lui donnent droit ses connaissances et son talent. Les bureaux de MM. Bishop, Pratt et Giroux sont situés dans l'édifice de la Banque Molson.

L'OEUVRE DES ECOLES D'AGRICULTURE D'ALBERTA

L'hon. Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture d'Alberta, est de retour d'Ottawa où il est allé assister à une conférence interprovinciale des ministres d'Agriculture.

Au cours de cette conférence l'oeuvre des Ecoles d'Agriculture d'Alberta a été l'objet de vifs éloges prononcés par des experts éminents en enseignement agricole.

Pendant le premier exercice de ces écoles, les cours ont été suivis par plus de 300 élèves des deux sexes.

LES ACTIONS DU C. P. R.

Montréal, 29 — Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique Canadien, vient de déclarer que chaque action de $100.00 du stock ordinaire de la compagnie a rapporté dans la caisse de celle-ci $112.25 d'argent. Comme il avait fallu il y a trente ans, vendre avec un gros escompte les $65,000,000 de stock ordinaire que la compagnie émit alors que la ligne était encore en construction, ces chiffres sont remarquables et même uniques dans l'histoire des chemins de fer du monde entier.

M. L'ABBE J. A. NORMANDEAU

Son oeuvre de colonisation appréciée par "l'Action Sociale"

Le correspondant, à Edmonton, de "l'Action Sociale" de Québec, publiait récemment dans ce journal un fort intéressant article sur M. l'abbé J. A. Normandeau, missionnaire-colonisateur pour l'Alberta!

Nous sommes heureux de reproduire, de cet article, les passages ci-dessous:

...Je me hâte de vous donner tous ces petits détails avant que mon respecté ami, M. l'abbé Normandeau, ne les ait communiqués au grand public au moyen de la petite brochure qu'il vient de publier à Montréal, sous le titre de "L'Alberta Central," et qu'il a eu l'amabilité de m'adresser. M. l'abbé Normandeau s'intitule prêtre-colonisateur, et jamais appellation ne fut plus juste ni mieux méritée; prêtre, il a dirigé pendant plusieurs années deux ou trois des plus belles paroisses canadiennes-françaises de l'Alberta; colonisateur, il a commencé par fonder ces mêmes paroisses avant de les diriger au point de vue spirituel... pour ne pas parler du temporel. Récemment nommé colonisateur par S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton, il a commencé caractéristiquement sa campagne par une randonnée à pied et à cheval qui rappelle les exploits légendaires du Rév. P. Lacombe; la hache à la main, il a parcouru parfois, à cheval ou à pied des distances de 40 à 50 milles dans la forêt ou la prairie, couchant à la belle étoile, mais n'oubliant pas de tracer sur sa grande carte les lignes géographiques du pays visité, ainsi que toutes les notes pouvant intéresser ses futurs colons. J'ai vu cette carte au retour, crayonnée parfois à dos de cheval ou à la lueur du feu de campement, rien n'a été oublié pour la rendre complète. On voit où sont les arbres, et où est la plaine nue; ici, une rivière, et là un monticule; le colon en perspective peut choisir sa terre selon le genre de terrain qu'il préfère; il n'a plus qu'à prendre le train pour Edmonton, où un autre prêtre colonisateur, M. l'abbé Ouellette, l'accompagnera jusque sur sa nouvelle propriété, dont l'achat lui aura coûté dix dollars. On me dit que plus de trois cents homesteads sont déjà réservés dans le territoire du Lac LaBiche, qui sera prochainement traversé par le chemin de fer appelé "Alberta & Great Waterways" dont le gouvernement Sifton a décidé la construction, l'automne dernier. En avant la colonisation, de foi catholique et de langue française!

M. l'abbé Normandeau n'a pas négligé, dans son intéressante brochure, d'avertir les colons futurs qu'il est plus prudent de ne pas s'établir sur un homestead si l'on n'a pas à sa disposition un petit capital initial d'environ mille dollars. Je me permets de féliciter M. Normandeau de cette loyale restriction. Le homestead fera certainement la prospérité de tout homme sérieux, mais il ne rapporte pratiquement rien durant la première année, il ne faut pas l'oublier. Il faut donc pouvoir vivre durant douze ou quinze mois, et acheter des animaux et du matériel de culture, sans quoi, l'insuccès et la misère attendent le colon.

IMPORTANTS CHANGEMENTS A LA LOI DES HOMESTEADS

Ottawa, 31 — L'hon. De Roche, ministre de l'Intérieur, vient d'annoncer plusieurs changements importants apportés à la Loi des Homesteads de l'Ouest Canadien.

Certains des amendements à la loi ont pour but d'encourager l'élevage des animaux.

Dorénavant les titres de propriétés des terres de préemption, prises conjointement avec le homestead, dans certaines parties de l'Alberta et de la Saskatchewan, seront accordés à l'expiration de trois ans, au lieu du délai de six années exigé précédemment; de plus l'intérêt de 5 pour cent que portait le prix d'achat du terrain de préemption a été aboli.

Les colons des nouvelles régions apprendront également avec plaisir que les titres de propriét de homesteads seront accordés aux fermiers élevant des animaux sur leurs terres au lieu de les cultiver.

Il suffira d'avoir, sur chaque homestead, cinq bêtes à cornes durant la première année, dix pendant la deuxième et seize durant la troisième année. Les titres de propriété d'une terre de préemption seront accordés aux colons tenant vingt bêtes à cornes sur chacune de ces terres.

VINGT-DEUX ANNEES PARMI LES INDIENS

Après avoir passé près d'un quart de siècle au Fort Smith, le R. P. Gouy, est de retour pour la première fois à Edmonton.

Le Rév. Père Edouard Gouy, O.M.I. supérieur de la Mission St-Isidore, au Fort Smith, est arrivé à Edmonton samedi. Le R. P. Gouy n'avait pas quitté sa mission du nord depuis vingt-deux ans!

Nos lecteurs savent que Fort Smith est situé sur la Grande Rivière des Esclaves, dans le territoire du Mackenzie, à environ un mille et demi au nord de la frontière de l'Alberta. Fort Smith est donc à 665 milles à vol d'oiseau d'Edmonton.

Le Rév. Père Gouy a couvert cette distance par traineau à chiens jusqu'au Fort McMurray — 134 milles; par traineau à chevaux de ce dernier point à Athabasca Landing, et par chemin de fer de cette ville à Edmonton: ce voyage a duré plus d'un mois.

Le R. P. Gouy était passé à Edmonton en 1891, alors que la capitale de l'Alberta n'était qu'un hameau, depuis lors il n'était jamais revenu des missions du nord. On conçoit combien sa surprise fut grande de trouver une ville de 75,000 âmes autour du Fort de la Baie d'Hudson.

Le missionnaire a été fort intéressé samedi dernier en voyant pour la première fois de sa vie une automobile!

Le R. P. Gouy, après un repos de quelques jours à l'archevêché, partira pour Nantes, France, où demeure sa famille; il visitera ensuite Rome et sera de retour en septembre à Edmonton, prêt de nouveau à repartir pour les missions du nord, où il ira continuer sa vie de dévouement incessant et de sacrifices quotidiens pour la régénération et l'évangélisation des Indiens.

Comme le dit la brochure, on ne cherche pas à drainer des familles aux dépens de la province de Québec, et l'effort porte surtout sur les Etats-Unis de l'est; mais, par ailleurs, sait-on généralement, dans la province de Québec, que nous sommes ici, dans l'Alberta, plus de 35,000 Canadiens-français?

Voilà un fait et un chiffre qui méritent une sérieuse méditation; pour le reste, je renvoie les personnes intéressées à la brochure de M. l'abbé Normandeau. Elle est fort bien faite et solidement documentée.

NAVIGATION SUR LES GRANDS LACS

L'ouverture de la navigation est très hâtive cette année.

Sarnia, Ont., 31 — La navigation sur les lacs s'est ouverte aujourd'hui. Le Harvester est parti d'ici pour Détroit; il a dû casser la glace sur le lac St-Clair. Demain, le remorqueur Fisher, de la compagnie Reid, suivra le Harvester.

L'ouverture de la navigation est très hâtive cette année.

L'ACTIVITE DANS L'OUEST CANADIEN

Une [illegible] de travaux exécutés par les diverses municipalités donneront un nouvel essor au marché des immeubles.

Malgré tout ce que disent les pessimistes, sur les conditions monétaires dans l'Ouest canadien, les municipalités, de même que les différentes compagnies de cette partie du pays, vont de l'avant sans crainte, avec des entreprises dans lesquelles peut-être peu de financiers de l'Est pourraient s'engager à l'heure actuelle.

Pratiquement, chaque cité de quelque importance doit exécuter cette année une foule de travaux municipaux qui ne seront pas sans avoir une certaine influence sur l'activité du marché immobilier, soit en ouvrant un nouveau champ aux spéculateurs, soit en augmentant la valeur des propriétés dans le voisinage desquelles ces travaux seront exécutés.

Dans North Battleford, les appropriations pour améliorations en 1914 sont considérables; elles comprennent $105,000 pour les égouts; $98,000 pour les trottoirs; $70,000 pour travaux d'aqueduc; $40,000 pour l'électricité; $70,000 pour l'amélioration des parcs; $85,000 pour l'aplanissement des rues; $20,000 pour la construction de passages à niveau; $55,000 pour les écoles et $85,000 pour autres travaux.

Le comité des travaux publics de Régina a autorisé la dépense de $2,000,000 au cours de l'année; le principal item sera $861,417 pour l'extension des égouts. Un fort montant est aussi alloué pour le prolongement des lignes de tramways et un demi million sera dépensé pour les pavages.

Dès le printemps, on commencera à Medicine Hat, la construction de deux postes de pompiers pourvus d'équipement tout à fait moderne: le tout au coût approximatif de $75,000.

Le conseil de ville de Yorkton, Saskatchewan, a décidé de hâter le parachèvement de l'usine électrique municipale qui devra être terminée vers le premier juillet prochain.

La ville d'Edmonton vient de voter pour travaux publics, des appropriations se montant à $3,250,000; la plus forte partie de cette somme sera dépensée pour l'amélioration et l'extension des égouts et des conduites d'eau; qui devront ensuite suffire pour une population de 200,000 âmes.

La commission scolaire de Régina étudie actuellement un projet très intéressant; en effet, il s'agit d'obtenir le passage gratuit sur les tramways pour les enfants qui vont à l'école. Le Board of Trade de cette ville doit aussi discuter l'opportunité d'établir des abattoirs municipaux et des entrepôts où la viande et les produits de la ferme seraient vendus directement aux citoyens durant toute l'année; on croit que ceci contribuerait à abaisser le coût de la vie.

L'immigration s'annonce très abondante cette année; déjà, plusieurs trains de colons du Colorado sont arrivés à Bassano où ceux-ci vont s'établir près du système d'irrigation du Pacifique Canadien. Bientôt, les paquebots transatlantiques déverseront sur notre pays, les colons venant d'Europe qui viennent tenter fortune dans les riches provinces des prairies.

NOUVELLES DE PARTOUT

LE CHEMIN DE FER E. D. & B. C. ATTEINT LE LAC DES ESCLAVES

Les rails du chemin de fer "Edmonton Dunvegan and British Columbia" atteignent depuis quelques jours la rive sud-est du Petit Lac des Esclaves: telle est l'excellente nouvelle qui vient de parvenir à Edmonton.

On espère que des trains pourront circuler dans quelques semaines sur cette voie ferrée. Un tel service aura le très grand avantage de rendre relativement facile l'accès de la Rivière La Paix. A la reprise de la navigation les voyageurs, ayant couvert la distance séparant Edmonton de Sawridge à bord des trains de l'E. D. & B. C., prendront à Sawridge les bateaux de la compagnie "Northern Transportation" ou de la "Baie d'Hudson" qui traverseront le Lac des Esclaves en cinq heures. De Grouard à la Rivière La Paix la distance, à vol d'oiseau, n'est plus que d'une cinquantaine de milles.

LE CABINET DOUMERGUE

Le bruit court que plusieurs ministres veulent démissionner.

Paris, 31 — Bien que la nouvelle ait été démentie, on assure que plusieurs ministres ont l'intention de donner prochainement leur démission. On cite les noms de M. Lebrun, ministre des colonies, de M. Viviani, ministre de l'instruction publique et de M. Maginot, sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

Par suite des événements qui ont motivé la démission de M. Caillaux, M. Doumergue a décidé de ne pas se rendre dimanche prochain à la Ferté-Bernard pour y prononcer un discours politique comme cela avait été annoncé.

REMORDS DE Mme CAILLAUX

Elle déclare en pleurant combien elle regrette son action.

Paris, 31 — Le magistrat Boucard a continué, aujourd'hui, le contre-interrogatoire de Mme Caillaux. Celle-ci a vivement rappelé au magistrat la manière dont M. Calmette avait attaqué son mari au sujet de la lettre signée "Ton Jos."

Puis, Mme Caillaux, n'en pouvant plus, s'est mise à pleurer. Tout en sanglotant, le témoin continua ses déclarations. "Je regrette profondément, dit-elle, les conséquences de mon action. J'aimerais mille fois mieux que la campagne continue, que de tuer M. Calmette."

VILLA EST VAINCU

Le général rebelle perd deux mille hommes à Torreon.

Mexico, 31 — Les dépêches reçues ici, ce midi, annoncent que Villa a été battu à Torréon par les troupes fédérales sous le commandement du général Velasco.

Les rebelles ont perdu sept cents hommes, et retraitent vers Bermejillo, petite ville située à vingt milles au nord de Torréon.

Une dépêche d'un correspondant d'un journal à Saltillo, rapporte qu'il y a eu une bataille à Arteaga et que 247 rebelles ont été tués.

Laredo, Texas, 31 — Vingt-cinq wagons remplis de blessés et de morts sont arrivés à Nuevo-Laredo, aujourd'hui.

Eagle Pass, 31 — Les autorités fédérales de Piedras Negras, Mexique, ont annoncé que les rebelles ont été défaits à Torréon, et qu'ils ont perdu 2,000 hommes tués et blessés.

Eagle Pass, 31 — Le général Joaquin Maas a reçu, ce soir, une dépêche d'un officier fédéral. Cette dépêche dit "Nos armes victorieuses à Gomez Palacio. Plus de 2,000 tués, blessés et prisonniers. La cavalerie poursuit."

MORT DE FREDERIC MISTRAL

L'illustre auteur de "Mireille" est décédé à Maillane, à l'âge de 83 ans.

Paris, 29 — Frédéric Mistral, le poète provençal, dont la renommée est universelle, est mort ce matin à l'âge de 83 ans. Mistral était né à Maillane, Bouches-du-Rhône, en 1830; il n'avait jamais consenti à abandonner son village natal. Le poète a publié plusieurs oeuvres qui demeureront immortelles; son poème le plus célèbre est "Mireille". Mistral était le fondateur du Félibrige, école littéraire constituée pour assurer la renaissance et le maintien du provençal.

Mistral, il y a quelques années, avait été honoré du prix Nobel pour la littérature; il avait été en outre le récipiendaire de prix et d'honneurs innombrables.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CATHEDRALE A PRINCE-ALBERT

Prince-Albert, Sask., 31. — On va commencer incessamment la construction de la nouvelle cathédrale, que fait ériger à Prince-Albert, Mgr Pascal, O.M.I. Cette cathédrale de style roman, sera l'un des plus beaux édifices religieux de tout l'Ouest canadien.

Mgr VITAL GRANDIN SERAIT CANONISE

Prince-Albert, Sask., 31. — Le "Patriote" apprend que la cause de canonisation du vénéré Mgr Vital Grandin, O.M.I., premier évêque du diocèse de St-Albert, Alberta, sera prochainement introduite en Cour de Rome.

LA RICHESSE PETROLIFERE D'ALBERTA

Londres, 1er avril—Le Dr Perkin, membre de la Société de Chimie, a lu, ce matin, une intéressante communication à la Royal Society of Arts sur les ressources pétrolifères du Canada. Le Dr Perkin a parlé principalement de l'Alberta qui deviendra à bref délai l'un des territoires pétrolifères les plus riches du monde.

"Lady Mercena," une génisse de deux ans, appartenant à M. Michener, de Red Deer, soumise à un examen de sept jours, a donné durant cete période, 422 livres de lait qui ont produit 16 livres de beurre.

363,036 Immigrants sont arrivés au Canada du 1er avril 1913 au 23 février 1914; sur ce nombre il y avait 136,699 sujets britanniques, 97,406 colons venant des Etats-Unis et 128,933 immigrants venant de l'Europe continentale. Durant la période correspondante précédente l'immigration totale s'était élevée à 357,331.

W. D. Scott, surintendant de l'Immigration au Canada, déclare que l'immigration sera en 1914 inférieure de la moitié à ce qu'elle fut en 1913.

Hagel, l'ex-défenseur de Krafchenko, a été condamné à trois ans de prison pour avoir facilité l'évasion de son client. Le père de Hagel est avocat et conseiller du Roi à Winnipeg.

Lord Asquith, premier ministre de Grande-Bretagne, a donné sa démission pour prendre le portefeuille de la guerre.

Les débats ont commencé aujourd'hui à la Chambre des Communes sur la seconde lecture du bill du Home Rule. Cette discussion occupera plusieurs jours.

Sir Edward Grey a proposé l'établissement d'un nouveau système d'administration fédérale pour parer aux inconvénients du Home Rule.

Les esprits semblent plus calmes en Irlande.

Le Courrier de l'Ouest
Journal Hebdomadaire
9334, AVE. JASPER. TEL. 1675
Edmonton, Alta.

Nos annonceurs sont priés de nous faire parvenir leurs copies d'annonces au plus tard le lundi soir; et ils s'assureront par là une meilleure disposition dans nos pages.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

Toutefois, ce peu de chose d'accord av . . ̀es allégations de Lucien, prouvait trop que, sur un point, celui-ci n'avait pas menti, et que le jeune mort devait bien être Désiré Gérieux.

—Je le savais, répondit le président d'un air morose: je l'ai appris aussi ce matin.

—Par ce jeune homme, reprit Maxime se raffermissant un peu, par cet inconnu qui avait effrayé Annonciade, l'autre jour, à la gare? Il l'aura rencontré autrefois...

—Il le prétend.

—Dans ce cas, fit pensivement Maxime, vous ne pouvez que les mettre en présence.

—Annonciade et cet individu? Ce serait folie, pour le moment du moins.

Maxime ne répondit pas tout de suite: elle semblait rassembler son courage, le puiser au contact de cette terre à laquelle se mêlaient les cendres de sa soeur.

—Henri, dit-elle, vous devriez me croire. Ne vous laissez plus souffrir dans le vague, dans l'incertitude, dans la nuit.....Faites le jour!

Elle était un peu haletante; pour la première fois depuis tant d'années, quelque chose comme de l'animation, passant sur ses traits d'ivoire, émut l'insondable tristesse de ses yeux. Mais M. Hennerot ne prit point garde à cette transfiguration fugitive; il ne vit point palpiter et grandir, parmi ces tombes, la lueur de sa maison. Ou bien il pensa qu'à la fin, Maxime Ladouan croyait entendre sonner son heure.

— Du moins, murmurait-elle encore, ne vous infligez pas de souffrir seul, quand vous avez une famille, quand chacun de nous doit porter sa part du commun fardeau...

—Je vous demanderai donc, fit-il, d'un ton indifférent, d'emmener tout de suite Annonciade qui ne peut plus rester au Logis-Vide.

—Vous la renvoyez?

—Nullement; je juge qu'il est préférable de l'éloigner jusqu'à ce que son mariage redevienne possible. Je vous prie, Maxime, de la conduire au Prébois où vous demeurerez avec elle.

— Dominique? fit seulement Maxime.

—Dominique restera au Logis-Vide avec sa grand'mère.... et avec moi, quand je serai redescendu de la ferme où je vous accompagne. Voulez-vous appeler cette enfant? J'ai une voiture à la porte.

Ils emmenèrent Annonciade sans avoir remarqué le dessin tracé par elle sur la pierre tombale. L'automobile du Continental attendait à l'entrée du cimetière: le président y prit place en face de ses deux compagnes.

Le grand juge abritait sous son toit la veuve et la fille du banquier Ladouan, il rompait chaque jour le pain avec Maxime et sa mère: mais il ne sortait jamais en leur compagnie, jamais il ne s'était montré en public avec l'une plus qu'avec l'autre.. Il y avait là une démarcation que chacun comprenait à Montauvent.

En voyant fléchir aujourd'hui cette règle, la vieille gardienne du cimetière pensa que la bonté de M. le président Hennerot n'avait plus de bornes, et qu'elle aurait voulu pouvoir le lui dire.

* * *

Le docteur Gastrusse avait passé toute la nuit au blockhaus de Montlebon où avait eu lieu l'explosion. Les blessés étaient si nombreux, et leurs brûlures si graves, que l'autorité militaire avait requis le concours des médecins de la ville. Mais ce matin, Mlle Auxilie, qu'inquiétait l'absence prolongée de son frère, avait prié leur nouvel hôte et pensionnaire, Lucien Gérieux, d'aller au-devant d'Adolphe. Et Lucien qui venait pourtant d'avoir, lui aussi, une nuit assez mouvementée, avait accédé au désir de son hôtesse, avec cette complaisance silencieuse qui faisait de lui un commensal modèle pour la maison Gastrusse.

Il ramenait en ce moment le docteur par un sentier de la montagne; les deux hommes marchaient vite, en respirant la fraîcheur un peu mouillée de l'air, dans l'enchantement de la lumière d'argent fondu que le soleil incertain glissait, en nappes tremblantes, entre la verdure immobile des sapins.

Le docteur se livrait précisément à une apologie mentale de son compagnon. Il se félicitait d'avoir vu tout de suite, dans ce petit agent de location, un cas des plus intéressants à étudier, et peut-être à guérir, duquel l'ingénieux Adolphe espérait bien tirer, à défaut d'honoraires, un monde d'observations précieuses. Sans compter l'affaire de sa clinique qu'il poursuivait avec le concours de cet étonnant, de cet inquiétant, de cet incomparable garçon.... Tiens, qui est-ce qui se promenait ce matin dans la direction de Blancheroche?

Le chemin que suivaient les deux hommes dominait d'une très grande hauteur un vallon étroit, une sorte de long défilé, noir de sapins, où s'engouffraient une route blanche; et dans ce vallon, cheminaient deux personnes que Adolphe s'imaginait reconnaître, le président et sa pupille Annonciade, sa belle-fille, fallait-il dire.

—Mais que font-ils bien là à pied? Ah! j'y suis... Leur auto est en arrière, quelque peu embourbé sur la grande route, et ils prennent le lacis pour raccourcir.

Puis approchant de ses yeux une petite jumelle de montagne:

—Je gagerais que c'est Mlle Ladouan qui est restée seule dans la voiture. Toute la famille conduit donc les nouveaux époux au Prébois; mais où, diable, est Dominique? Je ne le découvre nulle part; et puis... et puis, voyons, ceci est tout à fait inexplicable: ou ma montre retardé de deux heures, ou il est beaucoup trop tôt pour que la noce soit sortie de l'église, puisque c'est dans une heure qu'elle devait y entrer. Mon cher, y comprenez-vous quelque chose?

Lucien fit modestement signe qu'il ne se permettrait pas d'aventurer une opinion, quand son judicieux compagnon n'en avait point; rien ne trahit le triomphe qui gonflait son coeur devant cette grande perturbation, que sa seule influence avait si rapidement provoquée.

Le docteur ne savait rien des événements de la nuit; il n'avait pas lu le nouveau faire-part, sur lequel Mlle Auxilie était en train de s'user les yeux sans arriver à le comprendre. Et il continua d'un air de supériorité:

—Savez-vous ce que c'est? Ce sauvage de Dominique aura reculé au dernier moment devant l'apparat d'une cérémonie publique: il aura obtenu de se marier en tapinois et à la première heure, dans la chapelle des Salvatrices ou dans la crypte de Sainte-Bénite.

—J'en mettrais ma main au feu: mais que j'aie deviné juste ou non, où donc est passé Dominique? Car enfin, il n'y a pas à dire, on devrait s'attendre à le voir là plutôt que sa tante et son père. Et ce n'est pas maintenant que je peux leur en demander des nouvelles; nous avons bien trois kilomètres devant nous avant que notre chemin rejoigne le leur.

Ou bien si c'est Annonciade qui leur aurait joué un tour de sa façon? Je remarque, depuis une dizaine de jours, qu'elle n'est plus dans son assiette. Pour moi, son état touche à un tournant quelconque: la tête de cette enfant travaille: et bon ou mauvais, nous en verrons bientôt le résultat.

Regardez-moi son allure automatique d'aujourd'hui; il n'y a pas besoin d'être médecin pour reconnaître là l'indice de quelque tension intérieure. Puisque vous vous êtes intéressé au cas de ma petite malade, rappelez-vous ce que je vous dis ce matin: Annonciade est en train de se souvenir, et il ne se passera pas beaucoup de jours, peut-être pas beaucoup d'heures, avant qu'elle puisse parler. Qui sait ce que les Hennerot apprendront alors? Mais ils ont voulu ce mariage.

—Je crois, fit Lucien lentement et sans regarder son interlocuteur, il me semble bien que je connais cette jeune femme, ou tout au moins sa famille.

Le docteur se prit à sourire. La prétention ne l'étonnait nullement: il le pénétrait à fond, le gaillard, et le jugeait capable de tout. (Hélas, pauvre docteur... Il ne pouvait deviner la tragique justesse de son malicieux soupçon...) Avec la clairvoyance géniale du mauvais esprit, Lucien, pensait-il, avait flairé tout de suite un parti fructueux à tirer des circonstances actuelles; mais quant à admettre qu'il sût rien de précis sur Annonciade et sa famille, allons donc... Il n'y avait là qu'une de ces fictions auxquelles se complaît l'esprit inventif d'un pauvre alcoolique; et ce n'était pas à Adolphe Gastrusse que cet audacieux menteur en ferait accroire.

—Il me semble bien... répétait Lucien d'un ton dubitatif; mais pour en être tout à fait sûr, il faudrait que j'approche cette Madame... Comment l'appelez-vous au juste?

—Mme Dominique Hennerot, depuis ce matin, mon ami.

—Enfin, acheva Lucien, il faudrait que je lui parle.

—Pas comme cela de but en blanc, j'espère? fit le docteur avec la même indulgence. Miséricorde! Si le docteur Perlat vous entendait...

—Et qui est ce docteur Perlat qui ne doit pas m'entendre?

—Un spécialiste lyonnais, une célébrité, que les Hennerot ont consulté, rien que pour ne pas s'en rapporter à mes avis, et qui leur a livré, à prix fou du reste, un monceau de balivernes. Ne leur avait-il pas interdit de provoquer en Annonciade toute brusque réminiscence du passé, sous prétexte que cela pourrait la tuer ou la rendre folle, et que toute secousse morale un peu vive lui ferait irrévocablement perdre sa mémoire déjà si atteinte.

—Alors, quel était son mode de traitement?

—Laisser agir la nature, laisser revenir peu à peu les souvenirs d'Annonciade comme la sève remonte aux branches après l'hiver. Et je vous demande comment cela était possible puisqu'elle se souvient des choses, seulement à mesure qu'on les lui dit ou qu'on les lui montre.

—En vérité? fit Lucien de plus en plus attentif; à mesure qu'on les lui rappelle? Et son esprit ne va jamais au delà? C'était donc la condamner à l'oubli perpétuel que de la laisser à elle-même.

—Eh bien mieux encore si l'on s'avisait de brusquer les événements. Mais voilà que, pour confirmer le diagnostic de notre prince de la science, elle fait mine de guérir tout naturellement. Ah! prenez garde. Monsieur, vous allez tomber...

Lucien s'était avancé au bord du sentier qui dominait un abîme profond de plusieurs centaines de pieds. Attaché d'une main au tronc d'un sapin, il se penchait en avant, sur la noire vallée de Blancheroche, dans l'ombre de laquelle se dessinaient, terrifiants et indéfinissables, trois gigantesques fantômes de pierre, les trois Dames de Blancheroche.

La main du docteur s'abattit sur cette dont Lucien embrassait l'arbre et consolidait ainsi l'étreinte du jeune homme:

—Vous n'allez pas descendre par là? s'écria-t-il. Vous n'allez pas aborder ainsi Annonciade?

—Mais si; et en prenant par le plus court encore...

Déjà il se dégageait à demi, déjà il se laissait glisser sur la pente rocailleuse que n'avait jamais égratignée la trace d'un sentier.

Mais le docteur s'attachant à lui au risque de se faire entraîner:

—Que voulez-vous? balbutia-t-il.

Dans le seul regard de Lucien, il venait de lire tout à coup la menace d'un danger imprévu, d'un danger affreux pour ses amis.

—Que voulez-vous à Annonciade? répétait-il hors d'haleine. Quand on vous dit que c'est dangereux, mortel peut-être... qu'il ne faut pas la surprendre, ni l'effrayer...

—Bah! fit Lucien, se secouant d'un mouvement d'épaules: votre spécialiste n'y entendait rien et je me range à votre avis. Il faut en finir de ces ménagements ridicules; arrive que pourra, je tente l'aventure...

Le docteur resta un instant comme atterré; mais l'instinct généreux, l'impérieux instinct professionnel, parlant plus haut que ses intérêts compromis et ses longues rancunes, le jeta tout entier à la défense d'Annonciade.

—Non, non, non... fit-il, les dents serrés. Je ne veux pas.... Arrêtez!...

Ce fut lui qui s'arrêta, juste à temps pour éviter une effroyable chute. Lucien était déjà loin. C'est qu'il n'avait pas de bien conformé que le lobe de ses oreilles, l'animal... mais encore une prodigieuse paire de jambes qui valaient des ailes. Oui, l'animal était le mot; de toutes les bêtes dangereuses qu'on eût jamais amenées au dispensaire d'Auxilie pour s'en débarrasser, il était bien la pire. L'alcool, au lieu de le déprimer, semblait tendre en lui quelque diabolique ressort.

Lancé sur la pente comme un chat sur un toit, apparaissant et disparaissant dans la verdure, sans bruit, sans effort, il dévalait droit devant lui, avec une célérité incroyable, une vigueur féline et féroce. Et le docteur, avec un geste d'impuissance, se mit à courir sur le chemin qu'il avait regagné.

Le président avait bien mis pied à terre, pour laisser son automobile se dégager des fondrières boueuses dont la pluie nocturne avait semé la route; Annonciade était machinalement descendue de voiture pour le suivre, et ils marchaient en silence l'un auprès de l'autre.

M. Hennerot avait craint qu'Annonciade refusât de s'éloigner sans Dominique, et il s'était étonné, autant que Maxime, de lui voir accepter si docilement la séparation; il s'en inquiétait même comme d'un mauvais augure, et il cherchait à se rappeler si, cette nuit, au moment de s'évanouir, Annonciade n'avait pas eu un geste pour repousser Dominique au lieu de s'appuyer sur lui.

Il la regardait cheminer auprès de lui, portant d'un air de si grave innocence le mstème de sa destinée, le terrible problème que le président n'osait plus résoudre.

(à suivre)

COIN FEMININ

SONNET

Dédié à Mlle X...

Le rose de ton teint, qu'un sourire carmine,
A pour moi des attraits qui ravissent mon coeur,
Et je déposerais, parcelle de bonheur,
Le baiser de l'amour sur ta lèvre mutine.

Dans les tristes sentiers où parfois je chemine,
J'oublie et destinée et tourment et malheur,
Pour ne songer qu'à toi. J'admire ta candeur
Et je bénis le ciel qui t'a fait si câline.

Si j'osais espérer, qu'un jour enfin vainqueur,
Le destin eut pour moi des heures sans sombreur,
Je sourirais encor au réveil d'un beau jour

Si j'osais espérer que ton coeur fût clément,
Je demanderais place à ce foyer ardent,
Pour réchauffer ma vie au soleil de l'amour!

A. HERMEN.

CHRONIQUE

N'avez-vous jamais été frappée des ressemblances étranges qui unissent êtres et choses en une commune parenté d'origine? Pour ma part j'ai souvent pris plaisir à analyser les choses, sans me défendre toujours de dorer mes observations d'un rayon vif d'imagination. C'est là, du reste, notez-le bien, un domaine cultivé, piétiné, percé à jour par des milliers de cerveaux par des myriades de regards, enclins à signaler l'idée passagère née d'une particularité sensible et à la vêtir d'une hypothèse où nos fantaisies amusées trouvent aisément leur compte. Qu'importe, après tout? Et si le monde immense arrive à nous récréer encore d'un tel spectacle merveilleusement divers réjouissons-nous-en du moins comme d'une arme privilégiée contre le fantôme obsédant des heures, l'ennui.

C'est un fait banal que les choses partagent avec les êtres, les déterminations de la destinée. Tel objet qui semble s'offrir à nos doigts comme au hasard, ne vient souvent qu'à son heure, au moment précis où il est devenu le centre d'un désir ou le fait d'une réalisation. Vous avez soupiré après un bijou un meuble, une babiole: voici l'objet adjoint à votre propriété. Parfois après le plaisir de la première seconde, il semble tomber dans l'oubli; mais prenez-y garde quelle que soit votre indifférence pour lui, cette indifférence n'est qu'une désaffection d'un instant: l'objet est là, il a sa place dans le cercle étroit du cadre où vous vous agitez, il joue indiciblement son rôle, rôle muet tout d'abord, rôle passif de matière inerte et pensive; mais un jour viendra où la chose aura sa grandeur et sa lumière, où son existence brillera d'un indispensable éclat au coeur d'un événement soudain apparu.

Il est une prédestination spéciale qui semble marquer d'autre part certaines des formes figées qui nous entourent. Telle pierre se trouve à point pour causer notre chute, telle branche pour assurer notre salut. Ceci s'est trouvé là comme à point nommé pour faciliter une transaction ou nuire au contraire à l'achèvement d'un projet. Cela, cette autre chose, semble avoir fait corps avec ce que de divines perspicacités nous ont laissé ironiquement appeler le Hasard, le Hasard, figure géométrique exprimant sans cesse une intervention Providentielle.

Et voyez comme tout s'enchaîne même dans le monde inanimé. Parce que les choses partagent avec nous les influences mystérieuses émanées d'un subtil destin, il en est qui ont de singulières fortune. Qui n'a remarqué l'insistance de certains objets à garder auprès de nous la place que notre fantaisie ou nos besoins leur ont assignée? J'ai souvenir d'une frêle porcelaine que ni les maladresses, ni les indifférences, ni l'oubli ne parvinrent à supprimer. Aujourd'hui encore, après nombre d'années écoulées, mes yeux avec étonnement la reconnaissent sur cette table où j'écris. C'est une potiche délicate tout d'un jet, que prolongent au printemps des frissons de fleurs sauvages. Son histoire est une tendre villanelle; et si son éloquence précieuse pouvait être intelligible à d'humaines oreilles, on défaillerait d'y découvrir des larmes parmi les fleurs et sous la poussière des sourires...

Il y a encore les objets qui n'ont pas de chance, les choses marquées pour des destinées sans lendemain. Celles-là n'étaient point dirigées vers des avenirs prolongés où elles cotoieraient nos destinées. L'Invisible Main ne les a pas accompagnées: et elles sont mortes sans drame au cours du voyage désignées au néant par une infortune inouïe qui s'avère, en dernière analyse, complice fatale d'une formidable volonté.

* * *

A se sentir ainsi un rouage imperceptible dans l'immense Logique de la nature, on se sent au premier choc écrasé humilié, perdu. Si notre vie notre action, nos efforts n'ont d'autre valeur que celle d'une coopération escomptée d'avance d'un rôle indiqué depuis longtemps sur un plan souverain, à quoi bon lutter pour le meilleur, pour le plus beau, pour le plus sage? Mais pour qui espère et pour qui croit ces déductions désenchantées ont une autre face. Elles nous montrent qu'ici-bas un vouloir supérieur nous mène, conscient et les yeux ouverts, en qui s'incarne toute sollicitude, toute bonté, toute sagesse. Ayons confiance en l'impeccable agencement temporel et spirituel d'où sont sortis les mondes où nos réticences seraient inutiles et nos négations ridicules. Sachons constater avec sincérité la grandeur et les admirables proportions des créations divines. Et pourvu que nos efforts fervents tendent sans défaillance à percer l'Eternelle Lumière un jour viendra, juste et sublime, où nous serons heureux ayant compris.

MAGALI.

LE FRANCAIS DANS LES MAGASINS

Tous les citoyens d'Edmonton ont le devoir d'aider au développement de leur ville en faisant leurs achats dans les magasins d'Edmonton, au lieu de faire leurs commandes au dehors. C'est à Edmonton qu'ils gagnent leur argent: c'est à Edmonton qu'ils devraient le dépenser en partie.

Rien n'aide au progrès d'une ville comme le développement du commerce de détail.

Les habitants de langue française d'Edmonton ont de plus le devoir de travailler à répandre le français dans le commerce en allant de préférence dans les magasins où notre langue est parlée.

La grande majorité des commerçants annonçant dans le "Courrier de l'Ouest" emploient des vendeurs parlant le français.

Encourageons donc ces commerçants "amis du parler français" en leur accordant exclusivement notre clientèle; **mais surtout parlons français dans ces magasins où place est faite à notre langue.**

En accordant leur clientèle aux magasins annonçant dans le 'Courrier de l'Ouest' nos lecteurs remplissent quatre devoirs:

1. — Ils collaborent aux progrès d'Edmonton en favorisant le développement de notre commerce local.

2. — Ils contribuent à la propagation de la langue française dans nos magasins.

3. — Ils ouvrent ainsi des emplois de vendeurs bilingues, pour lesquels nos compatriotes sont choisis de préférence.

4. — Ils aident puissamment leur journal à subsister en encourageant les annonceurs à en faire leur médium favori de publicité.

Personne ne refusera d'accomplir une oeuvre si simple et si pleine de mérites!

A NOS ABONNES

Un certain nombre d'abonnés du "Courrier de l'Ouest" doivent des arrérages d'abonnement à l'administration de notre journal. La petite dette de chacun d'eux prise séparément est peu de chose! Mais on connaît le proverbe: "Ce sont les petits ruisseaux....."

La publication d'un journal est onéreuse et le revenu provenant du paiement des abonnements est indispensable pour "boucler le budget." Certains abonnés sont en retard de deux ou trois années; ces abonnés, nous en sommes certains, n'hésitent pas à payer les factures de leurs fournisseurs; pourquoi négligent-ils celle de leur journal?

Il ne viendra à personne l'idée qu'un journal puisse être servi, chaque semaine, gratuitement à plusieurs milliers de personnes. Avant de pouvoir expédier le journal à sa clientèle l'administration a dû payer le papier, la main-d'oeuvre, etc., elle a donc droit, en retour du service de son journal, d'être indemnisée de ces frais.

Nos abonnés retardataires, qui chaque semaine reçoivent la visite du "Courrier," songent-ils à cela?

Nous livrons ces quelques réflexions à leur méditation. Un avis a été envoyé à chacun d'eux fixant le montant de leur petite dette; un prompt règlement de celle-ci serait pour nous le meilleur des encouragements dans la lutte que nous soutenons en faveur du français.

La Politique Fédérale

(du point de vue libéral)

UN CAMOUFLET tout à fait inattendu, l'autre jour, inspirait des regrets bien amers dans une officine de Québec, celle de "l'Evénement."

Vous avez déjà entendu parler sans doute de cet organe bleu-tory du sieur Louis P, Pelletier (l'honorable), personnage non moins bleu-tory, mais, à la surface, un peu mieux bigarré que sa diablesse de gazette politique, où le dépit, l'irritation et la colère tempêtent toute la journée, d'une semaine à l'autre, pour ne faire trêve que les fêtes et dimanches. La noire ingratitude du peuple! que voulez-vous?

Les bienfaits méconnus du cadenas et des sacs de malle, la popularité constamment prestigieuse d'un Wilfrid Laurier faisant envie à l'impopularité opiniâtre, malgré la réclame, d'un L. P. (Loosefish Padlock) Pelletier, quoi de moins souriant. N'est-ce pas de nature à lasser la patience la plus débonnaire? Et, à "L'Evénement," nonobstant la modestie qui y règne, on n'est pas débonnaire.

Chose singulière, ces gens-là, dont la colère ne dérougit jamais, se disent bleus cependant.

* * *

Ils se réclament aussi parfois du principe libéral-conservateur. Erreur: ce parti-là n'existe plus au Canada.

En 1895 d'abord, Boucherville l'a hautement protesté, renié et répudié, en sa qualité de premier ministre (conservateur) de la province de Québec, c'est-à-dire de la seule province qui restait encore acquise à l'idée libérale-conservatrice. Boucherville s'intitulait *conservateur tout court.*

Puis, en 1896, Tupper, en formant son nouveau cabinet, n'a plus voulu s'entourer que de torys et de castors (torys français). Les libéraux-conservateurs furent laissés dehors, si non mis à la porte.

Ce fut une faute. Car, à partir de ce moment, une phalange nombreuse de francs libéraux-conservateurs s'est ralliée au parti libéral définitivement. Libéral-conservateur, oui, on voulait bien l'être jusque là; mais tory, non, jamais, au grand jamais; valetaille des torys, encore moins.

C'est ce qu'ont fait voir, à ne pas s'y tromper les élections générales qui suivirent immédiatement — en 1896 même, pour les Communes d'Ottawa, en 1897 pour la législature de Québec. Mais les aveugles n'ont pas vu. Ils s'obstinent encore à ne rien voir.

Chapleau a été le dernier survivant de ce qui fut jadis le grand parti de Lafontaine, de Merin, de Cartier etde Macdonald.

En fait de partis politiques, il n'y a plus au Canada que des libéraux et des torys ou, plus respectablement, conservateurs tout court, comme les torys de la province de Québec tiennent encore à s'intituler par un reste de pudeur; disons le mot: par hypocrisie.

Le torysme, principe odieux et mesquin, répugne à la générosité du tempérament français. Le torysme n'est pas dans nos traditions. En 1837, nos pères, plutôt que d'être torys, ont préféré monter à l'échafaud ou prendre le chemin de l'exil.

Dissimuler l'odieux du torysme sous le voile d'une désignation moins flétrissante, c'est la ruse dont on use aujourd'hui pour abuser de la bonne foi du peuple, pour le retenir dansl'illusion.

Soyons plus francs et plus sincères. Appelons donc les hommes et les choses par leur nom.

Pelletier, Coderre, Nantel, Forget, Blondin, Tellier, Patenaude, Cousineau, etc. sont des torys non moins que Sam Hughes Spreule, Borden, Roblin et Bob Rogers.

* * *

Digression faite, je reviens à nos moutons, c'est-à-dire à "L'Evénement," à sa mauvaise humeur de l'autre jour.

Mais, voilà qu'on m'arrête ici. Coupez court, me fait dire le "Courrier de l'Ouest," qui n'a plus d'espace en disponibilité pour aujourd'hui.

Alors, donc, au revoir.

JEAN-BAPTISTE.

CRIME NATIONAL

MENSONGES SUR MENSONGES

Un rapport officiel tellement faux a sa face meme qu'il comporte sa propre réputation

LE GOUVERNEMENT NE CROIT PAS A SON PROPRE RAPPORT

Il est forcé d'admettre la fausseté des déclarations de MM. Gutelius et Lynch-Staunton.

24 mars 1914.

Les faussetés et les mensonges publiés par les calomniateurs officiels et salariés au sujet du Transcontinental National et du gouvernement Laurier, ont été répandus avec une telle habileté qu'il faudra peut-être assez longtemps pour les déraciner de l'esprit du public.

Mais, la vérité est là, elle se fait jour graduellement; graduellement on arrache les faits réels au gouvernement. Pressés de questions par les députés libéraux, les ministres laissent peu à peu passer la lumière.

Nous savions déjà que les investigateurs en quête de scandale, aidés et soutenus pra le gouvernement, avaient montré trop de zèle; plus que jamais les événements qui se sont déroulés au cours de cette semaine nous confirment dans cette opinion.

Les graves accusations portées par MM. Gutelius et Lynch-Staunton ont été démenties presque aussitôt le rapport paru; il était trop évident que ses auteurs étaient aveuglés par l'esprit de parti. Tous les arguments n'embrassaient qu'un aspect de la question. Les faits relatifs à la construction du chemin de fer étaient délibérément faussés. La semaine dernière, à la Chambre, le gouvernement s'est vu contraint d'avouer explicitement que ses propres commissaires ne disaient pas la vérité.

Le rapport transmis aux journaux par le gouvernement, contenait une accusation particulièrement grave: Les anciens commissaires du Transcontinental National auraient payé à MM. M. P. et J. T. Davies, quelque $740,000, à titre de "grattage", pour leur part du profit sur deux grands contrats cédés en sous main à O'Brien, Fowler et McDougal. Le rapport affirmait délibérément que la Commission du Transcontinental National avait retenu 10 pour cent sur les sommes dues à ces derniers entrepreneurs et avait payé ces 10 pour cent à MM. Davies.

Ces derniers auraient donc fait ce profit sans même avoir donné un coup de pic. Mais voici qu'en réponse à une question posée par M. G. P. Graham, mercredi dernier, à la Chambre, le ministre intérimaire des chemins de fer, l'hon. Dr Reid, a déclaré que cette assertion ne reposait pas sur des faits réels.

Le Dr Reid a admis que les commissaires du Transcontinental n'avaient pes remis cette somme à MM. Davies, mais que si elle a été payée — et il n'existe aucune preuve de ce fait — elle l'a été par les sous-entrepreneurs en vertu de l'entente conclue avec les premiers entrepreneurs, et conformément aux règlements ordinaires qui stipulent une marge de 10 pour cent dans les cas de cession en sous-main.

On peut s'imaginer quels cris d'orfraie a jetés la Presse du gouvernement devant ce prétendu pot-de-vin de $740,000. C'est sur ce point, principalement, qu'ont porté les critiques sur l'administration Laurier.

Il n'existe pas d'exemple, dans l'histoire du Canada, d'une Commission royale ou d'un gouvernement publiant délibérément une déclaration erronée — pour ne pas employer un terme plus vigoureux — aussi malicieuse. Ce fait seul suffit à nous montrer quelle confiance on peut accorder à l'impartialité et à la justice du rapport.

* * *

Les débats de cette semaine ont mis en lumière un autre fait significatif: c'est que M. Gutelius était encore citoyen américain au moment où il a été nommé commissaire. Il est entré en fonctions le 1er février 1912, à raison de $65 par jour, ses frais de voyage en plus. Ce n'est que le 23 février, c'est-à-dire près d'un mois plus tard qu'il s'est fait naturaliser citoyen britannique.

* * *

Autre fait à noter: Le Ministre intérimaire des chemins de fer a fait connaître à la Chambre qu'aucun des commissaires, — pas plus M. Staunton que M. Gutelius, — n'avait prêté serment de remplir ses fonctions "fidèlement et impartialement".

Le public n'était pas admis aux séances de la Commission.

Tous les témoignages ont été déposés en secret et les Commissaires ont donc rempli le double rôle d'avocats, pour la poursuite, et de juges, sur la nature des témoignages déposés et sur les conclusions qu'il fallait en tirer.

* * *

La preuve imprimée sur laquelle ils basent leurs conclusions n'a été déposée à la Chambre qu'à la fin de cette semaine; soit trois semaines après la publication d'un abrégé du rapport préparé pour la presse et pour fins politiques par le gouvernement.

Dans l'intervalle, les députés libéraux, au Parlement, n'ont eu aucune occasion d'examiner les faits sur lesquels les Commissaires étayaient leurs conclusions. Or, maintenant que nous avons les témoignages devant nous, l'absurdité de ces accusations,qui tendent à faire croire à un gaspillage de $40,000,000 est plus évidente que jamais.

Il n'y a pas dans ce volume qui renferme plusieurs centaines de pages, de témoignages, un seul paragraphe sur lequel on puisse baser une accusation spécifique de concussion.

Dans tous les cas où il existait une différence d'opinion en ce qui concerne le mode de construction du chemin de fer, les commissaires-enquêteurs ont pris tout simplement le plan qui avait pour but d'abaisser le coût de construction tout en diminuant la solidité du chemin et ils ont ignoré entièrement les arguments qui avaient été avancés contre ce plan.

En procédant sur cette base, et en rejetant les opinions données par les ingénieurs du Grand Tronc Pacifique et par ceux de la Commission du Transcontinental et du Ministère des chemins de fer, ils ont tranquillement additionné tous les articles imaginables, et qui auraient été épargnés si l'on avait construit un chemin moins solide et moins coûteux, et c'est ainsi qu'ils sont arrivés à un total de $40,000,000.

* * *

Enfin il est à noter que les assertions mensongères de MM. Gutelius et Lynch-Staunton, grossies et envenimées par la presse conservatrice canadienne, puis largement répandues au Canada et en Grande-Bretagne, ont porté une atteinte sérieuse, non seulement au crédit du Canada, mais à celui de la Compagnie du Grand Tronc parmi les capitalistes britanniques.

Nous citerons une de ces histoires qui ont été mises en circulation: Le "London Times," dans un de ses derniers numéros, contenait un article émanant d'une soi-disant autorité et déclarant "que le Grand Tronc Pacifique, de Winnipeg et de Prince Albert, avait coûté $150,000 par mille, sans compter les traverses et les rails, et que le Transcontinental National avait coûté si cher qu'on était àpeu près sûr que non seulement ce chemin ne pouvait être exploité avec profit mais qu'il ne pourrait même payer un intérêt sur le prix de revient."

En fait, le Grand Tronc Pacifique, de Winnipeg à Moncton, n'a coûté qu'environ $10,00 par mille, traverses et rails compris, soit moins de la moitié du chiffre mentionné dans le London Times et dans plusieurs journaux britanniques. Le coût total du Transcontinental, de Moncton à Prince Rupert, ressort à environ $80,000 par mille, tout compris, terminus et le reste. Il soutient avantageusement la comparaison sous ce rapport avec la ligne principal du Pacifique Canadien, et il est de beaucoup supérieur à ce dernier, comme construction.

En somme, ce rapport, avec les inexactitudes grossières dont il est rempli et par l'influence qu'il a exercée n'est, ni plus ni moins, qu'un crime national.

Il devait remplir deux buts: fournir des arguments politiques à un parti et servir les intérêts privés des compagnies rivales de chemin de fer.

Réquisitoire sous forme d'Interrogatoire

ON DEMANDE UNE ENQUETE POUR S'ENQUERIR DE L'ENQUETE

Quelques questions pour la commission du Transcontinental

24 mars 1914.

L'Hon. M. Parent, qui était président de la Commission du Transcontinental avant que le Major Léonard eût été nommé à sa place par le gouvernement Borden, vient de poser à son successeur certaines questions qui *ont des relations importantes* avec le rapport Lynch-Staunton-Gutelius récemment présenté au Parlement. Toutes ces questions sont restées sans réponse; on *peut donc considérer que* les allégations qu'elles renferment sont exactes. Voici ces questions:

N'est-il pas vrai que la Commission actuelle du Transcontinental composée du major R. W. Léonard seul, a fait effectuer des changements, en certains endroits de la ligne du Transcontinental, qui auront pour effet d'augmenter les frais de construction?

N'est-il pas vrai que cesdits changements sont en violation de l'arrangement intervenu entre le gouvernement du Canada et la Compagnie Grand Tronc Pacifique, le 29 juillet 1903, et confirmé par le statut du Canada, 3 Edouard VII, ch. 71."

N'est-il pas vrai que ladite Commission, d'accord avec la Commission Staunton--Gutelius, a fait exécuter illégalement, en violation du contrat existant, des travaux au coût de plusieurs milliers de piastres?

N'est-il pas vra que ladite Commission a augmenté et payé sans considération suffisante le salaire de certains employés, contrairement à l'intérêt public?

N'est-il pas vrai que ladite Commission, en ne continuant pas les procédures de l'ancienne Commission, a déjà payé et paiera beaucoup plus cher les terrains dont elle a et aura besoin entre le marché Champlain et la Pointe à Pizeau, à Québec, notamment les propriétés Ross et Falardeau?

N'est-il pas vra que ladite Commission, en modifiant les plans d'action de l'ancienne Commission, quant à l'achat desdits terrains, contrairement à l'intérêt public, fera encourir des dommages sans raison à un grand nombre de petits propriétaires et autres de la rue Champlain?

N'est-il pas vrai que l'ancienne Commission, sur le rapport d'ingénieurs et l'approbation du G. T. P., avait acheté, à Sainte-Foye, à $350 l'arpent, des terrains le long et au niveau de la voie principale du Transcontinental pour y établir des cours et usines?

N'est-il pas vrai que l'emplacement choisi par l'ancienne Commission était le mieux approprié et le plus économique?

N'est-il pas vrai que l'honorable M. Cochrane, ministre des chemins de fer et canaux, lors d'une visite sur les lieux en mai 1912, a approuvé l'emplacement choisi et a déclaré que les usines y seraient construites?

N'est-il pas vrai que la Commission actuelle, quoique ledit emplacement fut le plus avantageux, l'a mis de côté pour un endroit plus éloigné et n'ayant aucune communication avec la voie principale du Transcontinental?

N'est-il pas vrai que la Commission actuelle a acheté environ cent soixante-dix arpents de terre, à mile piastres l'arpent, pour y construire les usines du Transcontinental, à une distance entre les usines et la voie principale actuelle de plus de trois milles?

N'est-il pas vrai que la Commission actuelle, en outre de la somme d'environ cent soixante et dix mille piastres, comme susdit, aura à payer une autre somme considérable comme indemnité au "Canadian Northern Québec Ry." pour couper en deux l'ancien chemin Gosford?

N'est-il pas vrai que du fait de ce changement non justifié, la Commission actuelle fait une dépense inutile sans compter la perte de temps et d'argent dans l'exploitation?

N'est-il pas vrai qu'un bac à vapeur destiné à établir la circulation entre les deux rives du St-Laurent, à Québec, et transporter les trains, a été commandé par le Major Léonard, président de la Commission actuelle et construit en Angleterre au prix d'environ $560,000?

N'est-il pas vrai que cette commande a été donnée illégalement, san sautorisation et sans que des soumissions publiques aient été demandées, conformément à la sec. 16 de l'art. 3 Ed. VII, c. 71?

N'est-il pas vrai que nous avons au pays une main-d'oeuvre et des chantiers capables de construire un bac à vapeur de cette nature, toutes choses égales d'ailleurs, pour un prix n'excédant pas quatre cent mille dollars?

N'est-il pas vrai que l'ancienne commission avait reçu les avis d'architectes navals compétents à cet effet et se proposait de demander des soumissions pour cet ouvrage?

N'est-il pas vrai que les règlements du Transcontinental stipulent que, dans tous les cas possibles, il est du devoir de la commission de donner la préférence aux matériaux fabriqués dans le pays, et cela dans le but de faire bénéficier la main-d'oeuvre canadienne de l'argent dépensé pour ces ouvrages?

N'est-il pas vrai que les commissaires du havre de Québec ont fait certains travaux près de Lampson Cove, l'été dernier,pour leur propre compte, et en réclament maintenant le paiement à la commission du Transcontinental?

N'est-il pas vrai que le Major Léonard avait déclaré, au commencement de l'exécution des travaux, qu'ils ne seraient pas à la charge du Transcontinental?

N'est-il pas vrai que des travaux à concurrence de $276,000 ont été ainsi effectués, sans contrôle de la commission du Transcontinental?

N'est-il pas vrai que la commission du Transcontinental a reçu des commissaires du havre de Québec un état des dépenses occasionnées par ces travaux, s'élevant à ladite somme de $276,000?

N'est-il pas vrai que la commission du Transcontinental veut illégalement rembourser maintenant ladite somme de $276,000 auxdits commissaires du havre de Québec?

N'est-il pas vrai que la commission du Transcontinental n'a pas demandé de soumission pour ces travaux, et qu'ils ont été effectués en violation de la clause 7 du contrat entre le gouvernement et le G. T. P.?

N'est-il pas vrai que ce qui fait le fond du rapport de l'enquête Staunton-Gutelius se rapporte à des opinions d'ingénieurs déjà soulevées et réglées dans les enquêtes Hodgins et Lumsden, et qui ont été en grande partie rejetées par l'arbitrage entre les parties?

N'est-il pas vrai que les principaux ingénieurs employés par l'ancienne commission étaient d'une opinion politique différente des membres de la commission?

N'est-il pas vrai que l'ancienne commission s'est toujours efforcée de choisir les employés les plus compétents sans s'occuper de leurs sympathies politiques?

N'est-ce pas vrai qu'aucun règlement final avec l'un quelconque des entrepreneurs de la voie n'a été fait par l'ancienne Commission?

N'est-il pas vrai que seule la Commission actuelle a été appelée à approuver des estimés finals pour le paiement et l'acceptation définitifs des ouvrages de la voie?

N'est-il pas vrai que les actes de la Commission actuelle se trouvent par là notamment reliés à ceux de ses devanciers et auraient dû, de ce fait, être aussi examinés à l'enquête?

Pour le moment, je crois que cela suffit à montrer qu'on devrait faire enquête aussi sur les actes de nos successeurs. Nous ne craignons pas la comparaison qu'un examen sérieux et sans parti pris permettrait d'établir entre notre administration et la leur.

* * *

Les deux articles qui précèdent sont des communiqués déjà en mains depuis plusieurs jours. J'ai tenu cependant à les publier à titre de renseignements préliminaires.

Mais la question est tellement importante qu'il me faudra y revenir sous peu.

J. B.

Ministre des Jeux et du Travail

W. T. CROTHERS, MINISTRE DE MACKENZIE ET MANN, — MINISTRE PREVARICATEUR

Il néglige les Intérêts des Travailleurs. Il soigne les intérêts des hommes de proie. Borden l'approuve.

24 mars 1914.

Depuis six ou sept ans, Alphonse Verville, de Montréal, est président du Congrès Ouvrier du Dominion. Depuis 1906, il siège au Parlement comme député ouvrier pour Maisonneuve. Il soutient en toute occasion les droits des ouvriers et cherche à servir leurs intérêts.

Il a toujours eu la confiance et l'appui de toutes les organisations de travailleurs au Canada. C'est lui qui a été, mardi dernier, à la Chambre, l'objet, d'une attaque brutale de la part de l'hon. W. T. Crothers, le Ministre du Travail de M. Borden.

M. Verville, le représentant ouvrier, a servi de cible à M. Crothers parce qu'il avait osé présenter une résolution blâmant le Ministre de l'indifférence et de la négligence inouïes dont il avait fait preuve, au sujet de la grève qui a éclaté dans les mines de charbon, exploitées par les capitaux de MacKenzie et Mann, dans la Colombie Britannique.

M. Crothers a lui-même déclaré dans une occasion précédente qu'il n'est pas Ministre du Travail, mais Ministre des Jeux. Ce titre lui est acquis de droit. La façon dont il a agi dans les grèves de la Colombie Britannique nous prouve une fois de plus que c'est bien en réalité un Ministre des Jeux.

Il a joué avec la grève d'un bout à l'autre. Il prétend avoir envoyé aux mineurs des formules de demandes pour une Commission de conciliation et d'enquête et les mineurs n'ont jamais reçu ces formules.

Il resta sans rien faire pendant cinq mois, puis il se décida à faire une promenade en wagon privé jusqu'en Colombie Britannique, emmenant avec lui son ancien associé en loi, M. S. Price, C.R.

M. Crothers passa dix jours sur l'île de Vancouver, mais il ne leva pas un doigt pour rendre justice aux grévistes. Il fit nommer M. Price commissaire-enquêteur à raison de $40 par jour.

M. Price prépara un rapport qui discutait beaucoup de choses mais ne proposait aucune moyen de terminer la grève.

Puis lorsqu'une émeute sauvage éclata sur l'île de Vancouver, lorsqu'une effusion de sang se produisit, lorsque les soldats furent appelés et les mineurs jetés en prison, — lorsque la pire des grèves du Canada était à son paroxysme, — l'Hon. W. T. Crothers alla se ballader en Angleterre aux frais du public.

M. Vervile et les libéraux qui l'appuyaient se sont exprimés en termes non équivoques sur ce sujet, lorsque la résolution du congrès du Travail a été discutée en Chambre.

Ils ont démontré, clair comme le jour, que M. Crothers n'avait rien fait pour essayer de régler la grève, avait montré une indifférence scandaleuse lorsque les mineurs suppliaient le gouvernement d'agir, avait déserté son poste au moment le plus critique pour aller faire une promenade de plaisir de l'autre côté de l'océan.

Ils ont prouvé que MacKenzie et Mann, les amis intimes du gouvernement, et les partisans de M. Borden et de M. Crothers, contrôlaient les houillères lorsque le différend a éclaté. Ils ont montré que MacKenzie et Mann ne désiraient pas voir une Commission d'enquête et qu'ils avaient eu, avec M. Crothers, des conférences secrètes qui n'avaient pas été signalées au Parlement. Ce sont ces conférences, qui expliquent le peu de smpathie que M. Crothers a manifesté pour les mineurs et le refus qu'il adonné de faire quoi que ce soit pour venir en aide aux grévistes.

Quelle a été la défense du Ministre? "Je n'ai rien fait de ce que je n'aurais pas dû faire, a-t-il dit." Voilà tout sa défense.

M. Verville, Sir Wilfrid Laurier et d'autres orateurs ont déclaré qu'il n'avait rien fait du tout de ce qu'il aurait dû faire, et le Ministre des Jeux a répondu qu'il n'avait rien fait de ce qu'il n'aurait pas dû faire.

Suite à la page 5

LETTRE PARISIENNE

Paris, le 16 mars 1914.

Le dernier dîner du Comité France-Amérique, fut spécialement consacré au Canada, et eut un beau succès. Les tables, fleuries d'oeillets, étaient entourées de convives nombreux. Le dîner était présidé par le Général Lebon et par le vicomte de Caix.

L'honorable Philippe Roy, commissaire général du Canada, fit une causerie très intéressante et très documentée sur l'Ouest du Canada, agrémentée de projections lumineuses, et Mtre Fernand Labori, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, avec un charme incomparable, parla de son voyage dans l'Est du Canada, l'été dernier.

M. Roy débuta en remerciant le Comité France-Amérique et "La Canadienne" de bien vouloir consacrer chaque année un dîner mensuel à une causerie sur le Canada.

Ayant visité plus particulièrement l'Ouest canadien, l'été dernier, M. Roy nous dit les progrès immenses accomplis dans toutes les branches de l'industrie et du commerce durant les dernières années, l'immigration intense canalisée de ce côté, peut-être au détriment de l'Est, mais que le développement des provinces de l'Ouest a eu une répercussion heureuse sur celles de l'Est, "Les différentes parties du Canada se complètent l'une l'autre et l'unité du pays se dégage plus nettement au fur et à mesure de leur accession à une vie économique plus intense."

Les villes de l'Ouest se sont développées avec rapidité: leur population s'est accrue de jour en jour: le commerce y est florissant. Vancouver, par sa position exceptionnelle et par l'ouverture prochaine du canal de Panama est appelée à devenir l'une des grandes villes du monde.

M. Roy parle ensuite de l'organisation municipale de ces villes, des emprunts faits par elles, de leurs obligations et du pouvoir d'emprunt des municipalités, limité par une législation provinciale à 20 pour cent seulement du montant de l'évaluation de la propriété foncière sur laquelle est basée le revenu de la ville.

Les obligations municipales canadiennes sont très recherchées, étant d'un rendement intéressant et offrant les meilleures garanties. La législation fiscale française rend impossible l'introduction de ces valeurs sur le marché de Paris où elles seraient plus appréciées que certaines valeurs canadiennes moins bien étudiées et moins bien garanties qui s'y sont introduites.

Parlant de l'agriculture, M. Roy dit qu'elle "est la base de la richesse d'un pays: les entreprises commerciales et industrielles, c'est-à-dire le développement des villes n'en est que la conséquence."

"Nous avons des millions d'acres de terre à mettre en culture. Nos richesses naturelles sont incalculables: avec des hommes et des capitaux, nous atteindrons en 50 ans la puissance productive qu'ont aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique".

Et M. Roy conclut par ces paroles optimistes de Sir Thomas Shaughnessy:

"Ceux qui connaissent les extraordinaires ressources du Canada et l'esprit d'entreprise des hommes occupés à mettre en valeur ces richesses latentes ne craignent pas pour l'avenir."

M. Roy est très applaudi.

LA PLUS GROSSE FORTUNE DU MONDE

C'est celle de la famille Rothschild.

On l'évalue couramment à $2,500,000,000; soit quatre fois celle de Rockefeller et six fois celle des Astors.

Placée à 5 pour cent la fortune des Rothschild produirait un revenu annuel de $125,000,000. Mais cette somme est loin de répondre à la réalité, la plus grande partie de ces richesses colossales rapportant des intérêts de beaucoup supérieurs.

La maison Rothschild compte parmi les plus puissants négociants du monde entier.

Dans le Lancashire, d'immenses filatures sont sa propriété.

En Allemagne, elle possède de nombreux charbonnages extrayant par an des millions de tonnes de houille. Au Brésil, elle a d'immenses forêts où on cultive pour elle le caoutchouc. En Perse, elle possède les plus belles fabriques de tapis du monde.

En Espagne, de nombreuses mines de plomb et de zinc.

Dans le commerce du bois, en Sibérie, les Rothschild jouent un rôle prépondérant. Dans l'Afrique du Sud, ils sont propriétaires de nombreuses mines d'or. Enfin, en Australie, des villes entières sont leur propriété, sans parler de milliers de maisons qu'ils possèdent dans toutes les capitales européennes.

C'est coquet.

La bataille de Chihuahua au Mexique, entre fédéraux et insurgés, a eu des résultats sanglants. Il y a des milliers de morts et de blessés.

Marie Scott, une négresse de Muskogee, Okla., coupable d'avoir tué un blanc, dimanche, a été enlevée de la prison par la foule aujourd'hui et pendue à un poteau de téléphone.

ON DESIRE VENDRE lot 4, subdivision 12 du bloc 7, Elm Park, excellent placement d'affaires à des conditions exceptionnellement avantageuses. S'adresser à M. J. F. Giese, Old Chief Boarding House, North Edmonton.

LA POLITIQUE FEDERALE

Suite de la page 4

Et voilà comment il s'excuse d'être resté inactif lorsque le Canada se trouvait aux prises avec l'un des plus grands différends industriels de ces dernières années. Il a prononcé également certaines déclarations qui ont montré clairement l'antagonisme qu'il entretient contre les Unions ouvrières.

Enfin il a couronné le tout en faisant une attaque brutale sur l'ancien président du Congrès. Qu'ont fait M. Borden, les autres Ministres et leurs partisans?

Ils sont venus au secours de M. Crothers. Ils ont déclaré que son attitude méritait plutôt des éloges que des blâmes; ils ont repoussé la résolution de censure.

MM. MacKenzie et Mann et les autres grands capitalistes amis du gouvernement, approuvent M. Crothers, M. Borden et ses associés d'avoir suivi la voie qu'ils leurs indiquaient.

Les ouvriers n'ont pas d'autre traitement à attendre de M. Crothers et du gouvernement en général, que celui qui sera dicté par les corporations millionnaires.

En promenade

Suite du dernier numéro

Il laisse non réglée la question de l'exploitation du Transcontinental National, qui doit être complété cette année et dont le Grand Tronc Pacifique refusera peut-être de se charger parce que le gouvernement ne s'en est pas tenu aux termes du contrat original.

De même l'hon. Georges E. Foster a échappé aux tracas du gouvernement en ce qui concerne les grosses questions du commerce et de la défense navale, en s'abssentant pendant les deux sessions précédentes du Parlement.

Aujourd'hui, c'est le problème des trans ports qui se présente des transports qui se présente devant la Chambre, en l'absence du Ministre qui était chargé directement de le résoudre.

* * *

En un mot: Thomas Shaughnessy, président du C. P. R., et les autres gros magnats de la transportation ont eux-mêmes choisi un incapable, une nullité, dans la personne de M. Cochrane, pour en faire un ministre des chemins de fer et l'imposer à M. Borden, qui est leur créature, lui aussi.

Ils en ont agi ainsi afin de se donner carte blanche. Un ministre capable et consciencieux pourrait entraver leurs "schemes" pas toujours légitimes.

Mais attendons la fin. Rira bien qui rira le dernier.

NOUVELLES REGIONALES

ST-PAUL, ALTA

Depuis de longs jours déjà nous jouissions d'une température printanière; l'hiver très doux que nous avons eu et qui ne nous tint en réserve pas plus d'un mois de froids, nous confirme de plus en plus dans la certitude que nous avons ici le plus sain et le plus agréable de tous les climats de l'Amérique du Nord.

Cette douceur de l'hiver a fait une excellente impression sur nos nombreux visiteurs des quelques mois derniers; et nous sommes en droit de penser que cela seul suffira à décider un grand nombre d'entre eux à se fixer au milieu de nous.

Où est le temps où, dans la province de Québec, on se plaisait à décrire les territoires de l'Ouest comme enfouis sous les neiges polaires pendant huit mois par année?

Cependant, nous ne devons pas moins considérer comme un devoir urgent de continuer personnellement à détruire dans l'esprit de nos parents ou amis de l'Est les croyances erronées qu'ils peuvent entretenir au sujet des 'rigueurs' de l'hiver dans l'Ouest. Il suffira souvent pour cela d'une lettre énumérant les avantages du climat salubre de l'Ouest appuyés par des faits véridiques.

* * *

Notre ami Wilfrid Cloutier est revenu parmi nous, accompagné de sa petite famille en très bonne santé. M. W. Cloutier a fait un excellent voyage au cours duquel il a visité les principales villes de province de Québec et des Etats-Unis. Partout M. Cloutier a entendu parler avec éloges de l'Ouest Canadien et principalement d'Edmonton et de St-Paul. Un grand nombre de nos compatriotes de l'est viendront nous rejoindre cet été; nous recevrons également la visite de nombreux voyageurs.

M. W. Cloutier nous déclare que tout permet d'affirmer que l'immigration canadienne-française dans l'Ouest augmentera d'année en année et finira par atteindre à bref délai une importance considérable. Beaucoup de fermiers de Québec cherchent à vendre leurs terres pour venir s'emparer des terres ensoleillées d'Alberta. Il va sans dire que tous ces compatriotes ne peuvent faire autrement que de choisir un centre canadien-français pour s'y établir, or quel autre centre plus que St-Paul s'impose au choix des nôtres désireux de retrouver une véritable paroisse de la vieille province sous le beau soleil d'Alberta, une paroisse avec toutes les choses qui tiennent le plus au coeur des Canadiens-français: une église avec prêtre résident, des écoles où leur langue maternelle est enseignée, etc. Nous avons donc tout lieu d'entrevoir l'avenir sous les plus riantes couleurs.

—Au nombre de nos visiteurs récents signalons: MM. Chalut, Mereau, J. Blais, Vadeboncoeur. Tel. Chevrier, O. Como, etc. Tous ces colons s'établiront à Moose Lake, Lac Froid, Lac St-Vincent et Rivière Castor.

M. Louis Pelletier, riche cultivateur de Ste-Anne de la Pocatière, Qué., est venu rendre visite à son gendre, M. B. Martin.

—M. R. Léonard, d'Edmonton, est arrivé à St-Paul pour entrer au service de la Banque d'Hochelaga, en remplacement de M. N. Racicot.

—MM. W. Pépin et E. B. Racicot sont allés pour affaires à Edmonton. M. Ernest Cloutier est allé à Duvernay pour affaires.

—La séance dramatique organisée par notre cercle a remporté un succès qui dépasse tous les précédents. Un grand nombre de personnes ont applaudi et fort admiré le talent de nos jeunes acteurs-amateurs de St-Paul.

—Le président du Conseil municipal de St-Paul revient d'un voyage à Grandin et au Lac La-Biche.

* * *

Le mouvement d'immigration semble s'affirmer de jour en jour; nous devons signaler cette semaine l'arrivée des familles suivantes: M. et Mme Joseph Gills et leurs 8 enfants; M. et Mme Desmarais et enfants; M. et Mme Baril, etc. Toutes ces familles viennent directement de province de Québec et s'établiront aux alentours de St-Paul.

M. Desmarais a pris un homestead auprès de celui de son beau-frère, M. H. Thérien; au début M. Desmarais pratiquera à St-Paul son métier de plombier, ferblantier; notre nouveau concitoyen mérite l'encouragement de tous et nous sommes certain que tous les nôtres se feront un devoir de lui confier leurs travaux

—Mlles Laplante et Magnan sont allées en promenade à Edmonton.

—MM. Gebert et A. Bélanger sont revenus sur leurs homesteads pour la saison d'été.

—Le Dr Norman, inspecteur du Bureau de Santé provincial est de passage ici en tournée d'inspection. Le voyage du Dr Norman a été provoqué par les cas de variole qui se sont déclarés dans le village et aux environs. L'inspection du Dr Norman sera très complète et occupera plusieurs jours.

—M. U. Verrault, du ministère des municipalités, est de passage à St-Paul pour affaires concernant les travaux des chemins ainsi que pour régler certaines difficultés qui se sont élevées entre les contribuables et l'inspecteur local, M. Gervais. Il est rumeur que M. Gervais ne donnerait pas satisfaction et la rumeur va jusqu'à prétendre qu'il serait remplacé dans ses fonctions par M Arthur Poirier.

Nous connaissons suffisamment M. Verrault pour savoir d'avance qu'il règlera toutes les difficultés et donnera satisfaction à tous, à M. Gervais comme aux contribuables.

M. Verrault est accompagné de M Southér, auditeur officiel du Département des Municipalités.

Ces messieurs sont très surpris de l'importance de notre village et des progrès accomplis depuis quelques années non seulement à St-Paul, mais encore dans tout le district.

—M. W. Cloutier doit aller à Edmonton pour acheter de nouvelles automobiles pour faire le service de Végreville à St-Paul.

—M. Pierre Charron est allé à Edmonton pour affaires.

RICHARD, SASK.

M. et Mme Emile Richard et leur fils sont de retour d'un voyage dans la province de Québec. La santé de nos compatriotes semble avoir grandement bénéficié de ce long repos goûté au milieu de leurs parents et amis de l'Est qu'ils n'avaient pas vus depuis nombre d'années.

BROSSEAU, ALTA

Appel aux colons Canadiens-français

M. le Rédacteur du "Courrier de de l'Ouest," Edmonton.

Permettez-moi, M. le Rédacteur, de vous demander une colonne dans votre journal, pour une oeuvre qui intéresse tous les Canadiens-français, puisque nous sommes tous solidaires les uns des autres dans la question de nationalité.

Un bon moyen, je crois, de travailler à former des paroisses canadiennes-françaises, c'est de maintenir et de faire progresser les groupes déjà formés. Pour cela je pense qu'il faut combler à mesure les vides qui se font, car le Canadien, avec sa nature changeante, est porté à se décourager s'il ne voit pas de nouveaux venus remplacer ceux qui s'en vont. Le progrès (surtout dans l'Ouest) par voie de natalité est trop lent pour lui.

Colons qui lisez ces lignes songez que vous pouvez vous établir avantageusement à Brosseau ou à Duvernay. Ce sont deux localités toutes canadiennes-françaises situées entre Végreville et Saint-Paul, sur les bords de la Saskatchewan. Il y a là une cinquantaine de familles formant une paroisse, ayant son église, avec prêtre résident et des écoles bien organisées. Dans ces écoles l'enseignement est catholique et le français a sa large part.

Vous trouverez là des terres abandonnées par des colons venus pauvres ou qui n'ont pas su économiser leur temps et leur argent. Ceux qui ont su travailler et mettre à profit leur avoir ont réussi comme ailleurs. Depuis quelque temps on travaille à remplacer ces colons par d'autres canadiens-français. Mais il faut se hâter avant que les Anglais ou d'autres nationalités s'emparent de ces terres. Il y en a quelques-unes à proximité de l'église et de l'école, que vous aurez pour $1,200, $1,300 et $1,500. D'autres valent moins encore, enfin il y en a qui se vendent pour $1,200. Donc, ces terres, à l'acre, sont de $6.00 jusqu'à $11 et $12.

En prenant possession de ces terrains vous verrez que vous aurez un foyer, un chez-vous presqu'immédiatement, à cause des améliorations déjà faites: maison, clôture, etc.

Vous donc qui avez un capital de $1,500 à $2,000 vous pouvez vous établir ici, mais non ailleurs où les terres sont le double plus cher.

Venez avant que le prix du terrain augmente, venez renforcer notre centre.

Si vous désirez venir acheter une terre dans notre localité, je me ferai un plaisir et un devoir de vous donner les autres renseignements. Venez avec l'excursion du 7 avril.

Votre tout dévoué.

J. B. LEDUC, Ptre.

PAROISSE SAINT-EDMOND (ELM PARK)

Fondation d'une succursale des Artisans Canadiens-Français

Dimanche dernier, à 4 heures, M. Routhier, accompagné de M. le docteur Boulanger et de M. Mireau, est venu jeter les bases dans la paroisse, d'une succursale des Artisans Canadiens-français.

L'assistance était nombreuse et attentive. Le Rév. Père Gaborit en introduisant M. Routhier qu'il qualifia de vieux soldat de la cause canadienne, fit ressortir l'avantage pour les Canadiens de l'Ouest, de s'unir afin de vivre, au milieu des nationalités qui les entourent, leur vie canadienne, toute éclose de leur foi et de leur langue. C'est la société des Chevaliers de Colomb qui sauva les Irlandais en Amérique, pourquoi l'Association des Artisans Canadiens-français ne sauverait-elle pas les Canadiens-français dans l'Ouest.

M. Routhier nous parla de ses 15 ans d'expérience comme organisateur de l'association dans les Etats-Unis, fit ressortir le but de l'oeuvre et ses avantages, combien elle aidait à conserver la foi et la langue des Canadiens-français. Son discours clair et persuasif a vivement intéressé l'auditoire.

Ensuite, M. le docteur Boulanger, invité par M. Routhier à prendre la parole, insista sur l'union canadienne pour être forts. Union des intérêts matériels et union pour le parler français. Il s'estime heureux de constater que l'Association accepte les femmes car la femme, par son rôle de mère est en quelque sorte plus capable de défendre les intérêts canadiens dans la famille.

Le tout fut conclu par un dernier mot du Révérend Père Gaborit qui approuva chaleureusement le but chrétien et français de l'association canadienne-française et lui souhaita la bienvenue dans sa paroisse, ajoutant même qu'il serait au premier rang pour seconder la confiance de tous.

Après la séance, plusieurs donnèrent leurs noms et sous peu de jours, Elm Park sera un nouveau centre de cette vaste association qui déjà relie entre eux tant de Canadiens-français épars sur la moitié du Nouveau Continent.

LES FLEURS AUTOUR DES GARES

La venue du printemps marque au C. P. R. le vingt-cinquième anniversaire de la création d'un département des fleurs dans cette compagnie; ce département, quoique visant plutôt aux effets esthétiques, est considéré comme une organisation payante, en ce qu'il tend à populariser le réseau parmi le public voyageur. En 1889, lorsqu'on commença à mettre sur pied une organisation qui aurait pour but l'embellissement des gares nombreuses disséminées le long de la ligne, beaucoup critiquèrent le mouvement, disant que la compagnie avait plus grand besoin de dividendes que d'un pareil département.

Cependant faible au début, le travail s'affermit graduellement, grâce à la bonne volonté des agents des gares, jusqu'à ce tement qui célèbre aujourd'hui ses 25 ans d'existence.

Actuellement, aux quartiers généraux à Montréal, les employés sont fort occupés à expédier aux agents, de l'Atlantique au Pacifique, de nombreux paquets de graines que ceux-ci ensemenceront aux premiers beaux jours: à l'été, les gares, entourées de fleurs multicolores et de vert gazon, perdront leur aspect sévère pour prendre l'apparence de chalets gracieux où le voyageur débarquera avec plaisir au retour d'un long voyage.

TRIBUNE AGRICOLE

du "Courrier de l'Ouest"

Le retour à mes loisirs me permet de revenir à mes "anciennes amours," c'est-à-dire à des causeries au sujet de l'agriculture et des intérêts de la classe agricole.

Mais je ne sais quel temps cela durera.

Je prie M. l'Imprimeur de laisser, au bas de mes écrits, ma signature tout au long, et non plus "Antonio" tout court.

* * *

COOPERATION

Les unions agricoles des trois provinces de la prairie — "United Farmers" et "Grain Growers" — comptent 52,000 membres. Chacun d'eux ne dépense pas moins de $500.00 par année, en moyenne, pour les stricts besoins de la vie.

Cela fait un total de 26 millions de dollars par année, 260 millions en dix ans.

Ces 26 millions de dollars, dépensés annuellement, représentent une somme énorme d'affaires contribuant à enrichir presque tout le monde, j'oserais dire, excepté le cultivateur lui-même et l'ouvrier, tous deux producteurs directs de la richesse, lesquels restent toujours pauvres cependant.

Toute richesse provient de la terre et du travail, sources premières.

Cet énorme montant de 26 millions serait la plus grande force, la plus puissante influence au monde, dans les mains de quiconque en disposerait, soit individuellement, soit en commun ou coopérativement.

Réfléchissons un peu maintenant, et tâchons de réaliser par la pensée ce qu'il adviendra le jour où les cultivateurs, fatigués enfin de se laisser manger par la grosse vermine, auront le bon esprit, l'intelligence, de s'unir partout comme un seul homme au moyen d'associations coopératives.

On ne leur marchera plus sur la tête alors, comme on le fait aujourd'hui. Loin de là, ils seront les maîtres à leur tour; et cela leur appartient en droit et en raison. Ils auront le pouvoir, grâce à l'influence du capital dans ce bas monde.

La conséquence en sera des plus heureuses, non seulement pour le fermier et sa famille, mais aussi pour le reste de la nation.

* * *

Le premier effet de la coopération — entre les cultivateurs, entre les fermiers unis et fortement organisés — serait d'abaisser tout de suite le coût de la vie d'au moins 25 pour cent, en éliminant bien des services inutiles, mais excessivement coûteux, dans la distribution des marchandises.

En unissant, en concentrant leurs moyens, leur pouvoir d'achat, les fermiers amèneront forcément, dans les méthodes actuelles du commerce et des échanges, les modifications les plus favorables à l'industrie agricole.

Enfin, c'est par la coopération que les cultivateurs pourront mieux améliorer leur condition sociale et rendre la vie rurale plus heureuse, plus prospère, plus digne d'envie. Les bons effets de la coopération se feront sentir partout et en toutes choses; à l'église, à l'école, dans la famille.

C'est la coopération qui retiendra nos fils à la campagne, à l'ombre de la maison paternelle, loin de l'atmosphère malsaine des faubourgs de la ville.

La coopération aura le privilège de nous donner de meilleurs gouvernements, de meilleures lois, un meilleur service postal, un meilleur service de la transportation, plus de justice, plus d'équité, une répartition plus équitable du bien-être entre les diverses classes de la société.

ANTONIO GAGNEPAIN.

UTILITE ET PROFITS DE LA LUZERNE

La luzerne, plus communément désignée dans l'Ouest, sous le nom d'Alfalfa, est une des plantes fourragères les plus utiles, les plus profitables.

Des expériences démontrent qu'on a réussi à la cultiver, avec avantage, dans certaines parties du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Je m'en autorise pour engager à tenter le même essai tous ceux de mes lecteurs dont l'agriculture est la noble occupation et qui le peuvent. Je me propose moi-même d'essayer la luzerne au plus tôt possible.

Y en a-t-il, parmi vous, qui soient en état de renseigner le prochain à ce sujet?

S'il en est ainsi, je puis vous assurer que le "Courrier de l'Ouest" vous ouvrira ses colonnes avec plaisir. Je le dis sans y être autorisé cependant; mais je connais assez bien la bonne volonté, les excellentes dispositions des directeurs de ce journal à l'égard de la population rurale.

Personnellement, je ne puis renseigner les autres sur le genre de culture qui convient à la luzerne, n'en sachant rien moi-même. Ma science se borne à savoir que cette plante est partout très hautement appréciée, très fortement recommandée.

Je sais aussi qu'on ne peut guère la cultiver, dans l'Ouest, sans d'abord innoculer le sol auquel on la destine. Cela consiste à répandre sur le sol un peu de la terre où la luzerne a déjà poussé; et c'est une fois pour toutes.

Une fois le sol innoculé, il l'est pour toujours. L'opération est des plus simples et ne coûte pas cher du tout.

La ferme expérimentale de Lacombe et autres fournissent gratis cette terre d'innoculation. On n'a qu'à en faire la demande par écrit; mais la ferme expérimentale ne se charge pas des frais d'expédition, qui se montent à une piastre, ou à peu près, à votre station de chemin de fer la plus rapprochée.

* * *

Si vous aviez quelque communication à me faire, ou quelque question à me poser, veuillez adresser votre lettre à ANTONIO GAGNEPAIN, Courrier de l'Ouest, Edmonton, Alta.

Les bons amis du Courrier se chargeront ensuite bien volontiers de me faire parvenir votre correspondance je l'espère.

* * *

Ci-après, je reproduis, au sujet de la luzerne, un écrit préparé pour la province de Québec, dans l'espérance qu'il sera de quelque utilité pour les gens de l'Ouest, si non en tous points, du moins sous plus d'un rapport.

J'ai cet écrit dans mes cartons depuis assez longtemps et je ne saurais plus en indiquer la provenance; mais il me parait tout à fait intéressant quand même.

ANTONIO GAGNEPAIN.

* * *

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LA LUZERNE OU ALFALFA

La luzerne, connue aussi sous le nom d'alfalfa et de trèfle français, est l'un des plus riches et des plus productifs fourrages.

Comme la luzerne, à cause des récoltes successives (trois) qu'on en fait chaque année, rapporte quatre tonnes à l'arpent, chaque arpent peut donner 176 livres l'azote, 38 livres d'acide phosphorique et plus de 50 livres de potasse.

Ces divers éléments consommés à la ferme constituent non seulement une précieuse ressource comme matières alimentaires pour le bétail, mais encore comme engrais et reconstituants du sol.

Riche en matières azotées, la luzerne fournit à bon marché la protéine nécessaire dans la production de la chair, du lait et des oeufs.

Riche en potasse et en acide phosphorique, elle produit des engrais précieux.

D'un autre côté, sa racine pivotante se nourrit beaucoup dans le sous-sol et en tire les éléments minéraux qui, le plus souvent, seraient perdus pour l'agriculture, attendu que les autres plantes ne sauraient les atteindre.

Notons aussi que, comme toute légumineuse, la luzerne tire son azote de l'air. En conséquence, le fort volume d'azote que cette plante emmagasine dans ses racines, et dans son collet, enrichit le sol d'autant d'engrais qui ne coûte rien au cultivateur et qui dans le commerce est évalué à une moyenne de dix-huit centins la livre.

On a calculé aussi que la luzerne comme le trèfle, peut laisser dans le sol l'équivalent de 15 tonnes d'engrais à l'arpent.

De plus, la couche d'humus que les racines et les débris décomposés de la luzerne fournissent au sol permet à ce dernier de mieux retenir l'humidité, lui permet aussi de mieux s'aérer, le rend plus chaud et plus friable: deux autres conditions excessivement désirables, surtout quand il s'agit de terre forte.

Des expériences faites à l'Institut Agricole d'Oka démontrent que la luzerne est difficilement surpassée comme fourrage vert en vue de la production du lait. Seule, peut-être, la navette peut lui disputer la palme, mais la luzerne a sur la navette l'avantage d'être vivace et de ne pas communiquer de goût au lait, quelle que soit la quantité qu'en absorbent les troupeaux. Toutefois, comme fourrage vert d'automne, ou d'arrière saison, la navette lui est supérieure, attendu qu'elle résiste mieux aux gelées.

Les porcs, les moutons et la volaille consomment la luzerne avec autant d'avidité que de profit.

Cette plante est particulièrement précieuse dans l'élevage des poussins qui en sont très friands. Vu sa grande précocité, elle leur fournit à bonne heure une nourriture succulente, recherchée et avantageuse.

* * *

Destinée à être consommée verte, la luzerne peut être fauchée le 1er juin; on en fait ensuite une nouvelle récolte tous les mois.

Ainsi traitée, elle donne, dès la troisième année, alors qu'elle est complètement développée, dix tonnes de fourrage à l'arpent; elle laisse en plus sur le sol à l'automne un regain de plusieurs pouces, lequel protège sa racine contre les gelées.

Les trente arpents de luzerne de l'Institut Agricole d'Oka, produisent annuellement deux bonnes récoltes de foin, dont la première a lieu au commencement de juin, et la seconde vers la mi août. Outre ces deux récoltes de foin, il reste encore une bonne récolte de fourrage verts pour l'automne.

Dans les vieilles prairies, la récolte donne en moyenne, la première année, cent bottes à l'arpent; la deuxième, elle donne le double, et les années subséquentes, une dizaine de tonnes.

Après la troisième coupe, la luzerne donne encore un regain assez vigoureux, mais nous le laissons sur le champ, la température étant désormais trop froide pour la fenaison. Ce regain protège d'ailleurs la plante contre les gelées.

La luzerne convient à tous les animaux comme fourrage d'hiver, et beaucoup plus que le mil, pour les vaches laitières et les moutons.

Elle convient mieux aux chevaux que le trèfle. Passée à la vapeur, ou ébouillantée, elle fournit à la basse-cour une nourriture verte des plus appréciables.

Aux Etats-Unis, la luzerne vaut de $17 à $20 la tonne. On considère qu'une tonne de luzerne vaut, comme élément nutritif, une tonne de son.

Broyée ou moulue, elle est beaucoup employée en hiver pour la nourriture des troupeaux de basse-cour.

Nous admettons que la culture de la luzerne présente des difficultés, à preuve les échecs assez souvent signalés. Nous sommes d'avis cependant qu'avec beaucoup de discrétion dans le choix et la préparation du terrain, elle peut réussir dans n'importe quelle région.

La luzerne préfère une terre de consistance moyenne, fertile et saine. Elle redoute les terres humides et compactes; elle viendra bien toutefois dans un sol argileux, pourvu qu'il soit bien drainé, c'est-à-dire sain et friable. Un champ où la couche de neige est uniforme est préférable.

Une sarclée prépare bien le terrain pour la luzerne.

Après la récolte des légumes, à l'automne, il conviendrait de labourer et d'ameublir encore le terrain, aussi profondément que possible, sans cependant ramener sur le sol la terre stérile du sous-sol. Cet ameublissement purge le terrain des mauvaises herbes, et surtout le prépare à retenir l'humidité dont la luzerne aura besoin. Plus on aura cultivé et ameubli le sol à l'automne, plus on aura de chances de succès, à cause de la forte proportion d'humidité que le sol ainsi ameubli pourra tenir en réserve pour la plante. La racine pivotante de cette dernière s'y développera aussi plus à l'aise et y trouvera plus de nourriture.

Au printemps, un labour superficiel est préférable; trois pouces, même deux suffisent, à condition, bien entendu, que le labour d'automne ait été profond.

La herse à disques ou la herse à ressorts, suivie d'une herse à finir peuvent remplacer la charrue pour ces travaux d'ameublissement immédiatement avant la semence.

Il ne faut semer que lorsque la terre s'est bien réchauffée, afin que la graine germe rapidement. On ne gagne rien à semer, lorsque la terre est encore froide.

A l'Institut Agricole d'Oka, on sème 25 livres de graines à l'arpent, dont 20 livres de graine de luzerne et 5 livres de trèfle rouge commun.

Ce trèfle, étant bisannuel, disparaîtra la troisième année, mais comme il est plus volumineux et plus rustique que la luzerne, il protège les racines de cette dernière contre la gelée, les deux premières années, à cause de son épais chevelu. Il concourt aussi à faire produire de la culture de première année une récolte plus abondante.

Le trèfle disparu, la luzerne couvre ensuite tout le champ.

Semée seule, il faudrait employer 30 livres de luzerne à l'arpent. Or, la graine de luzerne couvre moins et en conséquence, coûte plus cher que la graine de trèfle. On sème ces graines seules, ou de préférence avec une céréale, à la manière ordinaire.

Après avoir semé la céréale et la luzerne, on herse légèrement, c'est-à-dire en se servant d'une herse légère. On passe ensuite le rouleau, ce qui a pour effet:

1.—De faire adhérer la graine aux particules terreuses du sol;

2.—De conserver l'humidité à la surface et de favoriser la germination;

3.—De faciliter le passage des machines que l'on emploie pour la récolte.

Si l'on voulait sacrifier toute la production de la première année, en laissant sur le champ le fourrage coupé quand il a environ un pied, le sacrifice serait amplement récompensé par la vigueur extraordinaire que prendrait la luzerne, vigueur qui se ferait sentir pendant toute la vie de la luzerne, (une trentaine d'années). Pour cela, on coupe la plante chaque fois qu'elle a atteint un pied, et on la laisse sur le champ. Elle forme un engrais en couverture, en même temps qu'une riche couche d'humus.

* * *

Le foin de luzerne ne se prépare pas comme celui des fourrages ordinaires. D'abord, il faut le faucher au début de la floraison et ne pas attendre qu'un tiers des fleurs ait apparu. On évite ensuite d'exposer la masse du fourrage aux rayons ardents du soleil. A cette fin, on rassemble le foin en petites bottes le soir, et le matin, on ouvre ces veillottes, mais en évitant de les étendre, de les éparpiller, comme on le fait pour d'autres fourrages. Etendue et fortement exposée aux rayons du soleil, le foin de luzerne court le risque de perdre ses feuilles; celles-ci se dessèchent, s'enroulent, tombent comme une poussière sous l'effet de la dessication, et une bonne partie de la récolte reste ainsi sur le champ.

Engrangée en bon état, la luzerne est le plus riche de tous les foins.

A NOS CORRESPONDANTS

Au moment où s'ouvre la saison d'immigration dans l'Ouest, nous serions heureux que le "Courrier de l'Ouest" contribue dans une large mesure à attirer l'attention de nos compatriotes, venant des Etats-Unis de l'Est et de la province de Québec, sur les avantages qu'il y aurait pour eux à s'établir dans l'une des localités de langue française de la province d'Alberta.

Nous croyons que ce but pourrait être facilement atteint si chaque semaine notre journal publiait des nouvelles provenant de nos diverses paroisses.

Notre journal a une importante circulation dans l'Est et nous n'avons pas le moindre doute que de nombreux compatriotes, indécis sur le choix de la localité où ils désireraient fonder un nouveau foyer, trouveraient des indications précieuses dans ces nouvelles régionales.

Nous invitons donc nos correspondants à nous faire parvenir plus fréquemment le compte rendu sommaire des événements de leurs paroisses respectives.

CHRONIQUE LOCALE

Mme Antonio Prince est arrivée de province de Québec pour demeurer pendant quelques mois chez son père, M. G. Roy.

Un certain nombre d'amis de Mme Prince s'étaient rendus à la gare pour accueillir notre visiteuse.

M. l'abbé J. A. Ouellette est de retour de Montréal; M. l'abbé Ouellette est revenu accompagné de plusieurs personnes parmi lesquelles nous citerons: MM. les abbés Bélanger et Trudeau, et MM. Hamelin, Ouellette et Gascol.

M. A. Boileau, gérant de "The Imperial Agencies," est de retour d'un voyage de plusieurs semaines en province de Québec.

Au nombre de nos visiteurs de la semaine signalons: M. l'abbé Gauthier, curé de Morinville; M. l'abbé Ouellette, curé de Beaumont; MM. G. Duquette, W. Cloutier, J. U. Thibaudeau, gérant de la Cie St-Paul Mercantile, et Oscar Savard, tous de St-Paul, Alta.

M. et Mme Van Stappen, de Bruxelles, Belgique, sont de passage à Edmonton, en visite chez M. Silas Guillon, frère de Mme Van Stappen.

S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, doit partir pour Rome au début de l'automne prochain. Mgr l'archevêque ira porter au Saint-Siège l'offrande des catholiques d'Alberta pour le denier de Saint-Pierre, ainsi qu'un compte rendu des travaux du diocèse.

Le Dr et Mme E. Amyot, de Morinville, sont partis la semaine dernière pour un voyage de quelques mois en province de Québec et aux Etats-Unis. Le Dr et Mme Amyot visiteront la plupart des grandes villes de l'Est au cours de leur voyage. Nous leur souhaitons un agréable voyage et un heureux retour à Edmonton.

ON DEMANDE DE SUITE une servante, catholique, et parlant le français. S'adresser à Mme J. L. Côté, 534 Septième rue, Edmonton.

LE R. P. DUCHAUSSOY EN ROUTE POUR BONNYVILLE

Le Rév. Père Duchaussoy, O.M.I., a terminé dimanche matin la série des remarquables sermons qu'il a prononcés à St-Joachim au cours du Carême; on ne se lasse pas d'entendre la parole ardente, convaincue et toujours élevée du Rév. Père Duchaussoy; il a insisté éloquemment, en ce dernier sermon, sur la nécessité et sur la beauté de la dévotion au Sacr-Coeur, commentant en phrases émues les mots "Adveniat regnum tuum", et recommandant spécialement aux fidèles la dévotion du premier vendredi du mois.

Notre représentant a eu la bonne fortune de rencontrer dimanche après-midi le Rév. P. Duchaussoy, qui nous a appris tout joyeux qu'il partait le soir même pour Bonnyville, ou Moose Lake, en passant par St-Paul des Métis. Le Rév. Père s'est déclaré très heureux de retourner à Bonnyville, où se trouve, dit-il, un des plus beaux groupements de langue française de l'Alberta, sous la direction paternelle du Rév. M. J. M. Boucher, ancien curé de Shawinigan Falls, province de Québec, dont le dévouement est très apprécié de ses paroissiens. On dit que Bonnyville comprend maintenant plus d'une centaine de familles venues généralement du district de Québec, remplies des meilleures dispositions et travaillant dans une entente remarquable à faire de la région de Moose Lake l'une des plus prospères de l'Alberta. Cette région, très fertile, comme on sait, est boisée juste assez pour augmenter les facilités de succès du colon expérimenté de la province de Québec; et les nôtres sont en train de s'y tailler un magnifique domaine. C'est une preuve de plus que "l'union fait la force" et nos bons amis de Bonnyville méritent des félicitations pour leurs succès, de même que leur dévoué curé pour le bon résultat de ses efforts. Le Rév. P. Duchaussoy prêchera durant la Semaine Sainte à Bonnyville une mission qui durera cinq jours. Nous souhaitons au Rév. Père bon voyage et prompt retour.

LE REVEREND PERE PRINCE DANS L'ALBERTA

On annonce que le Rév. Père Pierre Prince, jésuite, doit venir vers la mi-avril prêcher une série de retraites paroissiales dans la province de l'Alberta. Ce prédicateur de missions qui a parcouru la province de Québec, l'Ontario, les Provinces Maritimes et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, n'était pas encore venu dans l'Ouest.

Voici quel sera probablement son itinéraire:

Il arrivera assez tôt pour donner le sermon de Pâques à l'église de l'Immaculée Conception, avenue Kinistino; du 13 au 19 avril, Lamoureux, Notre-Dame de Lourdes; du 20 au 26, Beaumont; dans le mois de mai il sera le 10 mai à l'Immaculée Conception, Edmonton; du 17 au 31, Morinville; en juin, du 7 au 14, St-Emile de Legal; du 14 au 21 juin, Picardville et Edison; du 28 juin au 5 juillet, Villeneuve; du 5 au 12 juillet, Rivière qui Barre; du 22 au 26 juillet, Lac Ste-Anne, avec pèlerinage; du 15 septembre au 22, Brosseauville, Saint-Laurent; du 22 au 29 septembre, Lafond, St-Victor; du 5 au 12 octobre, Denisville, Saint-Vincent; du 12 au 19 octobre, Bonnyvile, St-Louis; du 20 au 26, visite à Gold Lake; du 26 octobre au 3 novembre, Végreville.

Le provincial des Jésuites, le R. P. J. Carrière accompagnera le Père Prince à Edmonton où il vient se renseigner pour organiser le personnel du collège l'an prochain.

Il se peut que le Père Hudon, recteur du collège, aille prêter main forte au Père Prince, dans les paroisses plus populeuses.

Les élèves du collège qui sont allés chanter la messe à l'Immaculée Conception et au Sacré-Coeur iront à Pâques chanter les deux messes à Saint-Joachim, celle de 10 heures et celle de 11 heures.

Les élèves du collège préparent le "Bourgeois Gentilhomme," de Molière; ils espèrent être prêts dans les premiers jours de mai: M. Emile Tessier tiendra le premier rôle: il se peut que le 24 juin, tout le collège fasse une excursion à Morinville où les élèves chanteront la messe et répèteront le soir, la fameuse comédie de Molière.

DANS NOS EGLISES PAROISSIALES

Heures des offices du dimanche

Eglise de la paroisse St-Joachim, Dixième rue: Messe basse à 6 h. 30, 8 h. et 9 h. Grand'messe, avec sermon en français, à 10 h. Grand'messe, avec sermon en anglais, à 11 h. 15. Vèpres et bénédiction à 7 h. 30 du soir. Curé, R. P. Cozanet, O.M.I. Vicaires: RR. PP. Louis et Hétu, O.M.I.

Eglise de la paroisse de l'Immaculée Conception, Avenue Kinistino: Messe basse à 8 h.; messe pour les enfants à 9 h. 15; grand'messe, sermon en français, 10 h. 45. Bénédiction, 7 h. 30 du soir. Curé, Rév. M. Ethier: vicaire, Rév. M. J. A Lapointe.

Eglise St-Antoine, Edmonton-Sud: Messe basse, 8 h 30; grand'messe, sermon en français, 9 h. 30; grand'messe, sermon en anglais, 11 h. Bénédiction et sermon, 7 h. 30 du soir. Curé, R. P. Lemarchand, O.M.I. Vicaire, R. P. Devic, O.M.I.

Monastère des RR. PP. Franciscains, North Edmonton. — R. P. Xavier, O.F.M., supérieur.

Eglise St-François-Xavier. — Vingt-huitième rue, église paroissiale provisoire, chapelle du Collège des Jésuites.

SOIREE RECREATIVE

Paroisse de l'Immaculée Conception.

La prochaine soirée récréative aura lieu à la salle paroissiale dimanche prochain, 5 avril, à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Cléophas Turgeon.

De magnifiques prix seront offerts par M. C. Turgeon. Dans le but de permettre à un plus grand nombre de personnes de prendre part à la partie de cartes, de nouvelles tables de jeu seront installées. Le programme musical sera préparé par Mlle Poisson et par M. L. Trudel et promet d'être fort attrayant.

Tous nos compatriotes sont cordialement invités à assister à cette soirée. Un excellent goûter sera servi par les dames et jeunes filles de la paroisse.

Les exportations de porcs d'Alberta, en 1913, ont augmenté de 1091 pour 100 sur le chiffre des exportations de 1909.




Ordonnance des Licences de Liqueurs

Demande pour déplacement d'un magasin licencié de liqueurs (vente en gros).

Demande a été faite par McCarthy & Co. Ltd (James McCarthy, gérant), pour obtenir le consentement du déplacement de la licence de liqueurs (vente en gros) accordée à la Compagnie sus-nommée, pour le magasin situé sur le lot cent soixante-treize (173) bloc quatre (4) H. B. R. Edmonton, au magasin connu sous le No 9975, avenue Jasper, situé sur le lot (4), lot de rivière huit (8) plan "E", ville d'Edmonton, Alberta.

Cette demande sera prise en considération par le bureau des Commissaires de Licences de Liqueurs à une réunion qui sera tenue au palais de justice, Juvenile Court Room, Edmonton, le mercredi, 15 avril 1914, à 10 heures du matin.

Daté à Edmonton, ce 20e jour de mars 1914.

JOHN D. HUNT,
Député Procureur-Général
Par intérim.

SOUMISSIONS

Bureau de James A. MacKinnon, Liquidateur Officiel
Chambre 706, Edifice Tegler

Edmonton, Alta, 24 mars 1914.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à midi le jeudi, 2ème jour d'avril 1914 pour l'achat du stock et de l'ameublement du magasin de J. S. Edgar, insolvable. 1003, Première Rue, Edmonton, Alta, savoir:

Epicerie, viandes, etc.	$1639.32
Ameublement, à vendre en block ou en détail	$3,977.45
Total	$5,616.77

Un bail pourra être accordé pour le magasin en entier ou la moitié.

JAS. A. MacKINNON,
Liquidateur officiel.

AVIS

Bureau de James A. MacKinnon,
Chambre 706, Edifice Tegler

Edmonton, Alta, 26 mars 1914.

Liquidation de l'actif de James Hugh MacKay et William Duncan MacKay, insolvables, Chip Lake, Alta.

Avis est donné par les présentes que les susdits insolvables James Hugh et William Duncan MacKay, qui tenaient un fonds de commerce de marchands de bois sous le nom de MacKay et MacKay, dans la ville de Chip Lake, province d'Alberta, m'ont fait la cession de leur actif pour le bénéfice de leurs créanciers, sous l'autorité de la Loi "Assignment Act" de la province d'Alberta.

Les créanciers sont invités à se réunir à mon bureau, 706 Edifice Tegler, dans la ville d'Edmonton, à 2 h. 30 de l'après-midi, vendredi, troisième jour d'avril, A. D. 1914, dans le but de recevoir un état de compte du susdit insolvable, pour la nomination d'inspecteurs et pour faire connaître leur décision relativement à la disposition de l'actif.

Toutes les personnes ayant droit sont priées d'enregistrer leur réclamation en en certifiant l'authenticité par une déclaration statutaire, faite par devant moi, le ou avant le 30ème jour d'avril A. D. 1914; après quelle date je procéderai à la répartition de l'actif en ne tenant compte que des réclamations dont il m'aura été donné avis.

JAS. A. MacKINNON,
3-26-1t Liquidateur officiel.

AVIS AUX ELECTEURS

QUI N'ONT AUCUN BUREAU DE SCRUTIN DESIGNE SUR LA LISTE DES CONTRIBUABLES

Ces électeurs peuvent voter à n'importe quel bureau le plus rapproché de leur domicile, mais ils doivent faire une déclaration faisant connaître qu'ils n'ont pas voté ailleurs.

Les électeurs appelés à voter sur les "Money By-Laws" voteront également sur l'adoption du système de numérotage, dans la forme suivante:

ETES-VOUS EN FAVEUR:

(a) du système entièrement numérique de 1913, donnant les numéros les plus élevés au centre de la ville; ou

(b) du système "Edmonscona," partiellement numérique et partiellement nominal, donnant les numéros les moins élevés aux deux centres de la ville, un sur chaque rive.

Les heures du scrutin seront de 9 h. a.m. à 8 h. p.m. au lieu de 10 h. a.m. à 9 h. p.m., tel qu'annoncé précédemment.

